

**BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT**



GUINEE-BISSAU

RAPPORT DE REVUE DU PORTEFEUILLE

NB : Ce document contient des addenda ou des errata en annexe.

**DEPARTEMENT DES OPERATIONS
REGION CENTRE
NOVEMBRE 2003**

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
RESUME ANALYTIQUE	i-iv
I. INTRODUCTION	1
1.1 Objectifs et contenu du rapport	1
1.2 Contexte de la revue	1
1.3 Envergure et composition du portefeuille	2
II. REVUE DES PROJETS EN COURS D'EXECUTION	3
2.1 Secteur développement rural	3
2.2 Secteur social	8
2.3 Secteur des transports	15
2.4 Equipements collectifs	19
2.5 Multisectoriel	22
2.6 Projets âgés et à problèmes	25
2.7 Evaluation de la fréquence et de la qualité des supervisions	26
2.8 Questions d'ordre transversal	26
2.9 Evaluation générale de la performance du portefeuille	28
2.10 Décaissements	29
III. EVALUATION DE LA CAPACITE DE GESTION ET D'EXECUTION DES PROJETS	30
3.1 Performance du Gouvernement et des agences d'exécution	30
3.2 Performance de la Banque	31
IV. COORDINATION DE L'AIDE	32
4.1 Evaluation de la capacité du Gouvernement à coordonner l'aide extérieure	32
4.2 Evaluation de la capacité du Groupe de la Banque à coordonner son assistance avec les autres bailleurs de fonds	33
4.3 Evaluation de la performance des autres bailleurs de fonds dans les opérations cofinancées	33
V. ETAT DE REMBOURSEMENT DES PRETS ET CONTRIBUTION AU CAPITAL DE LA BANQUE	34
VI. PROBLEMES ET INITIATIVES A PRENDRE POUR AMELIORER LA QUALITE DU PORTEFEUILLE	34
6.1 Problèmes rencontrés dans l'exécution des projets	34
6.2 Solutions et plan d'action	35
6.3 Leçons à tirer pour les DSP et revue future de portefeuille	36
VII CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	36
7.1 Conclusion	36
7.2 Recommandations	37

EQUIVALENCES MONETAIRES

(Novembre 2003)

Unité monétaire	=	Franc CFA
1 UC	=	1,43958 dollar EU
1 UC	=	798,365 F CFA

POIDS ET MESURES

Système métrique

EXERCICE BUDGÉTAIRE

1^{er} janvier – 31 décembre

Liste des tableaux

	Page	
1.1	Résumé des opérations au 21 novembre 2003	1
1.2	Répartition sectorielle des engagements au 21 novembre 2003	2
1.3	Résumé des opérations en cours d'exécution au 21 novembre 2003	

Annexes

1. Résumé des opérations du Groupe de la Banque
2. Résumé des opérations en cours du Groupe de la Banque
3. Matrice d'actions en vue d'améliorer les performance du portefeuille
4. Évaluation des opérations en cours du Groupe de la Banque
5. Matrice des problèmes communs
6. Impact des projets sur les thèmes transversaux
7. Performance du projet de développement de la pêche artisanale avancée
8. Performance du projet d'appui au secteur de la pêche
9. Performance du projet d'appui institutionnel au développement rural
10. Performance du projet de réhabilitation
11. Performance du projet d'aide d'urgence humanitaire
12. Performance du projet d'appui au programme national de développement de la santé (Projet santé II)
13. Performance de l'étude de la route Boké-Queboo
14. Performance du projet de réhabilitation des infrastructures routières
15. Performance du projet de distribution d'eau potable et de drainage des eaux pluviales à Bissau
16. Performance du projet d'appui institutionnel au Secrétariat d'État au Plan

ABREVIATIONS ET SIGLES

BCEAO	:	Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BCGB	:	Banque internationale de Guinée Bissau
BEP	:	Bureau d'exécution de projet
BID	:	Banque islamique de développement
BAO	:	Banque de l'Afrique occidentale
CEP	:	Cellule d'exécution du projet
DAO	:	Dossier d'appel d'offres
DENARP	:	Documento de Estrategia Nacional da Reducao da Pobreza
DSRP	:	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
FAD	:	Fonds africain de développement
FAT	:	Fonds d'assistance technique
FCFA	:	Franc de la Communauté financière africaine
FMI	:	Fonds monétaire international
FSN	:	Fons spécial du Nigeria
IDA	:	Association internationale de développement
ONG	:	Organisation non gouvernementale
PARR	:	Programme d'appui aux réformes et à la réhabilitation
PAS	:	Programme d'ajustement structurel
PDRRI	:	Projet de démobilisation, réhabilitation et réinsertion des ex-combattants
PIB	:	Produit intérieur brut
PIP	:	Programme d'investissement pluriannuel
PNDS	:	Programme national de développement de la santé
PNUD	:	Programme des Nations unies pour le développement
PPTE	:	Pays pauvres très endettés
UC	:	Unité de compte
UE	:	Union européenne
UEMOA	:	Union économique et monétaire Ouest africaine
UNICEF	:	Fonds des Nations-unies pour l'enfance, la culture et l'éducation

RESUME ANALYTIQUE

1. Introduction

1.1 Le présent rapport de revue du portefeuille a été préparé pour informer les Conseils d'administration des progrès accomplis et des problèmes au regard de l'exécution des opérations de la Banque en Guinée-Bissau, depuis la dernière revue réalisée en 1997, dont le rapport (ADB/BD/WP/98/69 et ADF/BD/WP/98/66) a été examiné par les Conseils le 22 janvier 1999. La présente revue est la première depuis le conflit armé de 1998 qui a affecté les ressources humaines, les infrastructures socio-économiques du pays et les capacités institutionnelles requises pour la gestion du développement. Le rapport est basé sur les résultats de la mission de revue du portefeuille effectuée en avril 2003, les recommandations de la dernière revue et sur les conclusions : (i) des missions de supervision, (ii) du dialogue sur le Document de stratégie par pays (DSP), 2002-2004 et de celui plus récent entre la Guinée-Bissau et ses partenaires bilatéraux et multilatéraux, dont les Institutions de Bretton Woods, la Banque, et le système des Nations Unies, en vue de la dynamisation de leur coopération. Il analyse l'envergure du portefeuille, met en exergue les problèmes liés à l'exécution des projets, et formule des recommandations pour améliorer les performances du portefeuille.

2. Contexte politique et socio-économique

La revue a eu lieu dans un contexte où le portefeuille est affecté par la dégradation prolongée de la situation politique, économique et sociale en Guinée-Bissau. En effet, l'instabilité institutionnelle, en particulier le coup d'Etat survenu le 14 septembre 2003, la dissolution depuis novembre 2002 de l'Assemblée nationale et les changements fréquents de l'équipe gouvernementale estimés en moyenne à trois remaniements par an depuis 2000, retarde les décisions relatives à la ratification des prêts du portefeuille, à la mobilisation de la contrepartie de l'Etat au financement des projets et à la satisfaction des conditions de mise en vigueur des prêts. Au niveau économique, la persistance de la récession, estimée à 4,2% en 2002 et qui s'est poursuivie en 2003 et de ses effets induits négatifs sur les finances publiques, ainsi que le manque de transparence dans la gestion des affaires publiques affectent négativement l'exécution des opérations du portefeuille. En l'occurrence, des mouvements de grève répétée, résultant de l'accumulation de plusieurs mois d'arriérés de salaires, entravent le bon fonctionnement de l'administration publique, et partant l'exécution des projets. Les retards importants accusés dans la mise en œuvre des réformes structurelles et des projets prioritaires identifiés dans le Document de stratégie intérimaire de réduction de la pauvreté (DSRP-I), 2000-2003, font que la Guinée-Bissau perd progressivement le bénéfice de l'annulation de sa dette dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). En effet, le FMI et les créanciers du Club de Paris ont déjà supprimé cette facilité depuis 2002. La Banque et la Banque mondiale continuent néanmoins d'accorder à la Guinée-Bissau, l'allègement du service de sa dette au titre de l'initiative PPTE, eu égard à la situation exceptionnelle que connaît le pays. Les ressources attendues des partenaires bilatéraux au titre de l'appui budgétaire et qui devraient contribuer à la réalisation des objectifs des projets, en particulier d'éducation, de santé et de développement rural, ont été pour l'essentiel également gelées.

3. Structure du portefeuille

3.1 Depuis le début de ses opérations en Guinée-Bissau en 1976, le Groupe de la Banque a financé 35 opérations sous forme de prêts et de dons pour des engagements nets d'un montant global de 158,60 millions d'UC. Le montant total des engagements nets par source de financement s'élève respectivement à 10,03 millions d'UC pour la BAD, 145,97 millions d'UC pour le FAD/FAT et 2,60 millions d'UC pour le FSN. De ce portefeuille, 19 projets sont achevés, 6 ont été annulés et 10 sont en cours d'exécution. Au 21 novembre 2003, les montants décaissés s'élèvent à 123,86 millions d'UC tous guichets confondus, soit 78,09% des engagements nets.

3.2 Les projets en cours d'exécution sont au nombre de dix (10); certaines comportant deux catégories de financement, à savoir, le prêt et le don. Trois projets, correspondant à un engagement net de 21,17 millions d'UC, soit 40% du portefeuille actif, ont une durée de vie moyenne de quatorze (14) ans, avec un taux de décaissement moyen de seulement 76,58 %. Deux projets, dont l'un approuvé en 1997 et l'autre en 2001, n'avaient pas fait l'objet de décaissement au moment de la revue. Le taux de décaissement du portefeuille actif est de 38,90 % au 21 novembre 2003, et la durée de vie moyenne des opérations actives est de 6,5 ans.

4. Problèmes liés à l'exécution du portefeuille

4.1 Le portefeuille est caractérisé par d'importants retards dans la phase de démarrage des opérations. Une période moyenne de 22 mois, contre six (6) autorisée selon les règles de la Banque, est observée avant l'entrée en vigueur des opérations. La performance du portefeuille est peu satisfaisante, avec la note moyenne de 1,18 au regard des critères liés à la satisfaction des conditions préalables à la mise en vigueur des prêts, et au respect des conditions générales et spécifiques liées aux accords de prêts. Le processus d'acquisition des biens et services souffre de la méconnaissance des règles de procédure de la Banque par les responsables des projets, ainsi que des aspects techniques liés à la préparation des dossiers d'appel d'offres. La performance du portefeuille est peu satisfaisante au regard de l'indicateur y afférent avec la note de 1,63.

4.2 S'agissant de la performance financière du portefeuille, elle est également peu satisfaisante avec la note de 1,17. Cette faible performance s'explique par : (i) les défaillances dans la mobilisation de la contrepartie de l'Etat au financement des projets qui représente 10 % des ressources du FAD ; (ii) l'absence d'un système bancaire performant capable de faciliter les transferts, seule une Banque commerciale opère en Guinée-Bissau ; (iii) la persistance des arriérés de paiement du service de la dette vis-à-vis du FAD qui avait engendré la suspension des décaissements jusqu'à l'accès du pays en décembre 2000 à l'initiative PPTE au titre de laquelle la Banque a accordé 100% d'allègement du service ; et (iv) les longs délais de traitement des dossiers de demande de décaissement au niveau de la Banque. Le portefeuille est également confronté aux problèmes d'exécution avec une note de 1,55 résultant des difficultés de respect du calendrier d'exécution, de la faible performance des entreprises d'exécution et des directions techniques des projets. La note d'évaluation générale est de 1,4 contre 1,60 lors de la dernière revue qui remonte à 1997. Il se dégage une dégradation de la performance générale du portefeuille.

5. Actions entreprises en vue d'améliorer les performances du portefeuille

5.1 Les objectifs de développement des projets du portefeuille sont pertinents au regard des priorités de développement de la Guinée-Bissau, tels que définis dans le DSRP-I, ainsi que dans le Document de stratégie d'intervention de la Banque dans le pays. Compte tenu des différents problèmes liés à l'exécution des opérations, le Gouvernement et la Banque ont conjointement pris des mesures visant à améliorer la qualité du portefeuille et partant sa contribution à la réalisation des objectifs de développement du pays. En ce qui concerne le Gouvernement, il continue d'affirmer son engagement à poursuivre les réformes structurelles et de stabilisation macroéconomique visant à renforcer la transparence dans la gestion des affaires publiques, surtout des finances publiques, en vue de mobiliser effectivement sa contrepartie au financement des projets. Un programme global de renforcement des capacités institutionnelles est en cours de négociation avec les partenaires extérieurs. Il cible des fonctions clé, dont : (i) la maîtrise du cycle de vie des projets par les cadres nationaux; (ii) la rationalisation des dépenses publiques ; (iii) la transparence dans le processus d'attribution des marchés publics ; (iv) le renforcement du système statistique ; (v) la coordination de l'aide extérieure ; et (v) la formation des cadres. Une Unité d'appui à l'exécution des projets de la Banque a été créée en 2002 au niveau de la Direction générale du plan, en vue d'appuyer la mise en œuvre du portefeuille et d'améliorer les performances.

5.2 S'agissant de la Banque, elle a renforcé la fréquence et le contenu substantiel des missions de supervision. Depuis 2002, le rythme de plus d'une mission de supervision par projet a été observé. Le suivi des recommandations des missions de supervision a été plus soutenu suite à la mise en place du SAP. La Banque a reçu à son siège, plusieurs missions d'assistance technique de responsables de projets, visant à les familiariser avec ses règles de procédure. La Banque a prévu également un programme de formation des cadres impliqués dans la gestion des projets. En appui à l'exécution des projets du portefeuille, la Banque a déjà réalisé les activités majeures en vue de rendre opérationnel, avant la fin de l'année 2003, son Bureau de Programme national. Ainsi, a-t-elle signé, respectivement, avec le Gouvernement et le Bureau du PNUD à Bissau, une lettre d'entente accordant les immunités et autres privilèges au Coordonnateur du Bureau, et un Mémoire d'entente en vue d'abriter le Bureau dans l'immeuble des Nations Unies à Bissau et de bénéficier des services du PNUD pour la gestion administrative et financière du Bureau. Le Coordonnateur du Bureau a également été identifié au terme d'un processus d'appel à concurrence. La présence de ce Bureau devrait : (i) faciliter la communication entre les responsables des projets et les différents Départements de la Banque; et (ii) renforcer la maîtrise des règles de procédure de la Banque par lesdits responsables du fait des contacts permanents qu'ils auront avec le Coordonnateur du Bureau. En effet, le Coordonnateur devrait avoir une grande maîtrise des règles de procédure de la Banque afin de jouer pleinement son rôle, d'une part, de conseiller du Gouvernement et des responsables de projets, et d'autre part, de facilitation, en vue d'accélérer le traitement des dossiers de demande de décaissement et d'appel d'offres au niveau du siège de la Banque. Aussi, la stratégie d'assistance 2002-2004 de la Banque a-t-elle ciblé le renforcement des capacités de gestion économique comme l'un des domaines de concentration des ressources du FAD-IX. Les activités prévues dans le cadre de ce projet appuieront le renforcement des capacités des structures nationales impliquées dans l'exécution du portefeuille. Par ailleurs, des dispositions ont été prises pour réduire les délais de traitement par les experts des dossiers de demandes de décaissement et d'acquisition de biens et services. Un plan d'action (cf. annexe 3) par projet avec des échéances de réalisation sert de tableau de bord à la Banque et au Gouvernement pour le suivi des activités, en vue d'améliorer les performances du portefeuille.

5.3 La Banque a également renforcé la coordination avec les autres partenaires au développement, en vue de maximiser l'impact de ses ressources en appui au développement de la Guinée-Bissau. Elle a notamment participé, en novembre 2003 avec la Banque mondiale, à une mission multibailleurs de fonds, initiée par le FMI. L'objectif de cette mission était ; (i) d'appuyer la préparation du budget 2004 et d'un Plan d'Urgence en appui à la transition politique en cours en Guinée-Bissau et (ii) de dynamiser la coopération avec les partenaires extérieurs du pays. Ce Plan d'Urgence indique les mesures urgentes à réaliser, en vue d'atteindre les objectifs du Gouvernement de transition et identifie les besoins urgents en renforcement des capacités de gestion du développement. Le Plan d'Urgence sera soumis pour recherche de financements, lors d'une réunion de Consultation entre bailleurs de fonds. Les ressources qui seront mobilisées alimenteront un fonds fiduciaire qui sera géré par le PNUD pendant la période de transition. Cette rencontre est prévue pour la mi-décembre 2003 ou au cours du mois de janvier 2004.

6. Recommandations

Les Conseils sont invités à prendre note de la situation du portefeuille de la Banque en Guinée-Bissau et des conclusions du présent rapport de revue du portefeuille.

I. INTRODUCTION

1.1 Objectifs et contenu du rapport

Le présent rapport de revue du portefeuille a été préparé pour informer les Conseils d'administration des progrès accomplis et des problèmes au regard de l'exécution des opérations de la Banque en Guinée-Bissau, depuis la dernière revue réalisée en 1997 et dont le rapport (ADB/BD/WP/98/69 et ADF/BD/WP/98/66) a été examiné par les Conseils le 22 janvier 1999. Le rapport est basé sur les résultats de la mission de revue du portefeuille effectuée en avril 2003, les recommandations de la dernière revue et sur les conclusions : (i) des missions de supervision, (ii) du dialogue sur le Document de stratégie par pays (DSP) 2002-2004 et de celui plus récent entre la Guinée-Bissau et ses partenaires bilatéraux et multilatéraux, dont les Institutions de Bretton Woods, la Banque, et le système des Nations Unies, en vue de la dynamisation de leur coopération. Il analyse l'envergure du portefeuille, met en exergue les problèmes liés à l'exécution des projets, et formule des recommandations, en vue d'améliorer les performances du portefeuille.

1.2 Contexte de la revue.

La mission de revue du portefeuille a eu lieu dans un contexte où le portefeuille est affecté par la dégradation prolongée de la situation politique, économique et sociale en Guinée-Bissau. Au niveau politique, l'instabilité institutionnelle, en particulier le coup d'Etat survenu le 14 septembre 2003, la dissolution depuis novembre 2002 de l'Assemblée nationale et les changements fréquents de l'équipe gouvernementale estimés en moyenne à trois remaniements par an depuis 2000, retarde les décisions relatives à la ratification des prêts du portefeuille, à la mobilisation de la contrepartie de l'Etat au financement des projets et à la satisfaction des conditions de mise en vigueur des prêts. Au niveau économique, la persistance de la récession, estimée à 4,2% en 2002 et qui s'est poursuivie en 2003 et de ses effets induits négatifs sur les finances publiques, ainsi que le manque de transparence dans la gestion des affaires publiques affectent négativement l'exécution des opérations du portefeuille. Au cours du 1^{er} trimestre 2003, les recettes fiscales ont été inférieures de 50 % aux prévisions, renforçant la situation de tensions de trésorerie qui a été à l'origine de plusieurs mois d'arriérés de salaires, et des mouvements de grève qui continuent d'entraver le fonctionnement de l'administration publique et l'exécution des projets du portefeuille. Les retards importants accusés dans la mise en œuvre des réformes structurelles et des projets prioritaires identifiés dans le Document de stratégie intérimaire de réduction de la pauvreté (DSRP-I), 2000-2003 font que la Guinée-Bissau perd progressivement le bénéfice de l'annulation de sa dette dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). En effet, le FMI et les créanciers du Club de Paris ont déjà supprimé cette facilité depuis 2002 ; la Banque et la Banque mondiale continuent cependant de l'accorder du fait de la situation exceptionnelle de pays post-conflit de la Guinée-Bissau. Les ressources escomptées des partenaires bilatéraux au titre de l'appui au budget et aux réformes économiques, et qui devraient contribuer à la réalisation des objectifs des projets, en particulier d'éducation, de santé et de développement rural, sont également gelées.

1.3 Envergure et composition du portefeuille

a) Aperçu général

1.3.1 Depuis le début de ses opérations en Guinée-Bissau en 1976, le Groupe de la Banque a financé 35 opérations sous forme de prêts et de dons pour des engagements nets d'un montant global de 158,60 millions d'UC au 21 novembre 2003. Ces opérations sont constituées de 23 projets, 4 études de pré-investissement, 1 ligne de crédit, 2 programmes d'appui aux réformes, 3 projets d'appui institutionnel, 1 aide d'urgence et 1 projet multinational. Le montant total des engagements nets par source de financement s'élève respectivement à 10,03 millions d'UC pour la BAD, 145,97 millions d'UC pour le FAD/FAT et 2,60 millions d'UC pour le FSN.

Tableau 1.1
Résumé des opérations au 21 novembre 2003
(En millions d'UC)

Sources de financement	Engagements bruts	Annulations	Engagements nets	Décaissements	Taux de décaissement
BAD	11,01	0,98	10,03	10,03	100,00 %
FAD/FAT	156,59	10,65	145,97	111,25	76,21 %
FSN	2,60	-	2,60	2,58	99,23 %
Total	170,20	11,63	158,60	123,86	78,09 %

1.3.2 La répartition sectorielle des engagements est marquée par la prédominance du secteur des transports (24,67%), du secteur social (23,85%) et du secteur agricole (21,02%). Le multisecteur et les équipements collectifs ont, quant à eux, bénéficié respectivement de 18,15 % et 12,30% des engagements nets. De ce portefeuille, 19 projets sont achevés, 6 ont été annulés et 10 sont en cours d'exécution. Les montants décaissés s'élèvent à 123,86 millions d'UC tous guichets confondus, soit 78,09% des engagements nets. Le taux de décaissement du portefeuille actif qui est de 38,90 % seulement, nécessite d'être amélioré.

Tableau 1.2
Répartition sectorielle des engagements au 21 novembre 2003
(En millions d'UC)

Secteurs	Nb d'opérations	Engagements nets	En % par Secteur	Décaissements	Taux de Décaissement
Agriculture	6	33,34	21,03 %.	24,62	73,84 %
Social	11	37,83	23,83 %	22,57	59,68 %
Transports	9	39,12	24,67 %	32,84	83,98 %
Equipements Collectifs	5	19,51	12,30 %	18,09	92,71 %
Multisectoriel	4	28,80	18,17 %	25,73	89,33 %
Total	35	158,56	100,00 %	123,86	78,09 %

b) Aperçu des opérations en cours

1.3.3 Les projets en cours d'exécution sont au nombre de dix (10) ; certaines comportant deux catégories de financement, prêt et don. Quatre projets, pour des engagements nets d'un montant total de 12,77 millions d'UC, ont été approuvés au cours de la période 2000-2001, mais

ont un taux de décaissement de 15,3 % seulement. Trois projets du portefeuille ont une durée de vie moyenne de 14 ans avec des engagements nets de 21,71 millions d'UC et un taux moyen de décaissement de 76,58 % à la date du 21 novembre 2003. Un autre, approuvé en 1997, n'avait pas fait l'objet de décaissement au moment de la mission de revue du portefeuille alors que la date limite initiale pour le dernier décaissement devait expirer le 31 décembre 2003.

Tableau 1.3
Résumé des opérations en cours d'exécution au 21 novembre 2003

(En millions d'UC)

Secteurs	Nb de projets	Engagements nets			En % Secteur	Décaissements	En % décaissé
		FAD	FAT	Total			
Agriculture	3	14,78	2,8	17,58	32,51%	9,38	53,37%
Social	3	15,00	1,22	16,22	29,77%	2,10	12,94%
Transports	2	8,50	0,94	9,44	17,27%	2,07	21,95%
Equipe. Collectifs	1	5,46	-	5,45	9,98%	4,36	79,85%
Multisectoriel	1	1,97	3,80	5,77	10,57	2,91	50,47%
Total	10	45,71	8,76	54,47	100,0%	21,19	38,90%

1.3.4 Le présent rapport comprend, outre cette introduction, six parties, à savoir : (i) la revue des projets en cours d'exécution ; (ii) l'évaluation de la capacité de gestion et d'exécution des projets ; (iii) la coordination de l'aide ; (iv) l'état de remboursement des prêts et arriérés ; (v) les initiatives à prendre pour améliorer la qualité du portefeuille ; et (vi) les principales conclusions et recommandations.

II. REVUE DES PROJETS EN COURS D'EXECUTION

2.1 Secteur développement rural

2.1.1 **Situation du secteur.** Le secteur primaire (composé essentiellement de l'agriculture, de la pêche et de la foresterie) contribue pour environ 55 % au Produit intérieur brut (PIB) de la Guinée-Bissau, 95 % aux recettes d'exportation et constitue la source d'occupation principale de 85 % de la population. Cependant, la production céréalière, estimée à 170 000 tonnes en 2001 et constituée de riz à 70 %, couvre 65 % seulement des besoins nationaux. La noix de cajou, principale culture d'exportation, avec une production estimée à 70 000 tonnes en 2001, génère 70 % des recettes d'exportation. Les principales contraintes au développement du sous-secteur agricole sont : (i) l'acidification et la salinisation progressives des sols ; (ii) l'insuffisance de l'entretien des ouvrages d'irrigation traditionnels ; et (iii) l'enclavement des zones de production. La Lettre de politique agricole (LDPA) en cours d'actualisation vise à : (i) assurer la sécurité alimentaire ; (ii) augmenter et diversifier les exportations agricoles ; (iii) assurer la gestion rationnelle ; et la préservation des ressources agro-sylvo-pastorales ; et (iv) améliorer le cadre de vie des populations rurales. Le sous- secteur de la pêche, autre maillon de l'activité du secteur primaire, contribue pour 4 % au PIB et au financement du budget à hauteur de 43 % grâce aux revenus de licences et autres activités liées à la pêche. Il emploie 120 000 personnes, mais est contrôlée essentiellement par les étrangers à travers la concession de licences individuelles ou dans le cadre d'accords de pêche assortis de contreparties financières. Le Plan Directeur du secteur de la pêche cible le manque d'infrastructures et de services comme obstacles au développement de la pêche artisanale et industrielle.

2.1.2 La stratégie de la Banque contribue au développement de ces secteurs potentiels de croissance à travers les projets suivants : le projet de développement de la pêche artisanale avancée (PRODEPA), le projet d'appui institutionnel au développement rural (PAIDR) et le projet d'appui au secteur de la pêche (PASP). Sur ces trois opérations, deux sont en cours d'exécution et une n'a pas encore démarré à cause de la non ratification de l'accord de prêt. La situation particulière de chaque projet est présentée comme suit :

A. Projet de développement de la pêche artisanale avancée (PRODEPA)

A.1 Données administratives et financières de base (en millions d'UC)

<u>Montant:</u> FAD: 10,49	<u>Décaissements</u> : 9,36	<u>Solde:</u> 1,13
<u>Date d'approbation:</u> 29/10/1990	<u>Date de signature:</u> 14/12/1990	<u>Date d'entrée en vigueur:</u> 04/11/1991
<u>Date limite dernier décaissement</u> :31/12/2003	<u>Agence d'exécution:</u> Secrétariat aux pêches	
<u>Audit</u> : 1 ^{er} audit est en cours depuis avril 2003		
<u>Objectifs, description/composantes:</u> Le projet vise à promouvoir le développement de la pêche artisanale avancée en République de Guinée Bissau de façon à créer de nouveaux emplois, à développer l'approvisionnement des marchés intérieurs et à augmenter les exportations. Les principales composantes du projet sont : (i) formation de pêcheurs artisanaux et autres opérateurs ; (ii) appui à l'installation des pêcheurs ; (iii) appui logistique à la pêche ; et (iv) gestion du projet et suivi des ressources halieutiques.		

A.2 Conformité aux conditions préalables/engagements

L'accord de prêt a été mis en vigueur le 4 novembre 1991, soit 13 mois après l'approbation du projet. Ce délai résulte du fait que le pays était sous sanctions, en plus de la méconnaissance des règles de procédure de la Banque et des lourdeurs administratives. Les autres conditions ont été satisfaites, mais avec un grand retard. En plus, aucun audit des comptes du projet n'a été réalisé jusqu'à ce jour. La performance par rapport à la conformité aux conditions préalables/engagements n'est pas satisfaisante.

A.3 Performance dans l'acquisition des biens et travaux

Dans le cadre de son exécution, le projet devait acquérir un certain nombre de biens, services et travaux. L'assistance technique a été recrutée, mais le processus a pris beaucoup de temps à cause de la méconnaissance des règles de procédure de la Banque en la matière. Les travaux de construction du siège du projet à Bolama ont été réalisés. Les DAO pour l'acquisition des équipements du projet ont été lancés en février 1998, mais les crises politico-militaires de juin 1998 n'ont pas permis leur aboutissement. Ces DAO ont été relancés en mai 2002 avec l'accord de la Banque et les résultats de l'évaluation des offres ont été approuvés par la Banque. Ils doivent être livrés au projet avant décembre 2003. En général, les activités d'acquisition de biens et services ont accusé des retards importants. Compte tenu des raisons ci-dessus évoquées, la performance globale du projet en matière d'acquisition des biens, services et travaux est peu satisfaisante et beaucoup de biens ne seront réceptionnés que vers la fin du projet.

A.4 Performance financière

Le total des décaissements effectués en faveur du projet est de 9,36 millions d'UC, soit 92,68 % du coût total du projet. Certes, les ressources en devises et en monnaie locale sont disponibles, mais le flux des décaissements a été faible. Il en est de même du manque de paiement des salaires au personnel national par l'Etat. Pour ces raisons, la performance financière du projet est peu satisfaisante.

A.5 Performance des activités et réalisations du projet

Le prêt a été mis en vigueur le 4 novembre 1991 et les activités techniques du projet ont effectivement démarré en 1996. Elles furent interrompues de 1998 à 2001, soit trois années, à cause des sanctions et de la guerre civile. Les activités n'ont été relancées qu'en juillet 2001. De ce qui précède, le calendrier d'exécution du projet n'a pas été respecté. De même, l'entreprise de construction a accusé un retard dans la conduite des travaux. La Direction du projet n'a pas assuré un suivi régulier des activités et l'audit des comptes du projet n'a pas été réalisé. Elle n'a pas non plus évalué les performances de l'assistance technique avant la fin du contrat de celle-ci. Le centre de formation a été entièrement réhabilité et partiellement équipé, mais les formations ont bénéficié à 120 pêcheurs artisanaux au total (24 % des prévisions) 12 mécaniciens (80 %), et 15 charpentiers (75 %). Les opérateurs n'ont pas été appuyés du fait que le système de crédit n'a pas été mis en place, car la Banque internationale de Guinée Bissau (BIGB) qui devait assurer ce crédit est tombée en faillite et les fonds n'ont pas été remboursés par le Gouvernement. En conclusion, au regard des nombreuses difficultés rencontrées et la faible réalisation des activités techniques, la performance du projet en terme d'activités et de réalisations techniques est peu satisfaisante.

A.6 Impact sur le développement

Le projet devait permettre la promotion du développement de la pêche artisanale avancée en République de Guinée Bissau de façon à créer de nouveaux emplois, à développer l'approvisionnement des marchés intérieurs et à augmenter les exportations. Ces objectifs de développement ne pourraient pas être atteints parce que les 19.700 tonnes de poisson prévues par an ne pourront pas être produites du fait que les opérateurs n'ont pu être appuyés pour s'installer et produire dans des conditions optimales. La performance du projet dans ce domaine est peu satisfaisante.

A.7 Evaluation globale de performance

Le projet a démarré et s'exécute dans des conditions très difficiles. En conséquence, la performance globale du projet est peu satisfaisante, comme le montre le résumé ci-dessous.

Indicateur	Avancement	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et travaux	Impact sur le développement	Évaluation générale
Evaluation	1,66	1,5	1,4	1,25	1	1,4

A.8 Problèmes et actions proposées

<u>Problèmes</u>	<u>Actions Proposées</u>	<u>Echéances</u>
Important retard accusé dans l'acquisition des équipements du projet. Plusieurs avenants au projet ont été signés à cet effet. Les DAO initiés en 1998 n'ont pu aboutir à cause de la guerre. Les mêmes DOA ont été lancés en mai 2002. L'évaluation des offres a été approuvée par la Banque.	<p><u>Pour la Banque :</u> Faire un suivi rapproché afin que le calendrier arrêté soit respecté, et que les équipements puissent être disponibles.</p> <p><u>Pour le Gouvernement.</u> Poursuivre le processus d'acquisition conformément aux règles et respecter le calendrier.</p>	Décembre 2003
Le premier audit du projet est en cours depuis avril 2003.	<u>Banque et GVT.</u> Accélérer l'instruction de l'audit.	Décembre 2003
L'assistance technique qui a permis la réalisation du siège du projet n'a pas été évaluée avant la fin du contrat établi à cet effet.	<u>Banque et Gvt.</u> Le Gvt doit prendre les dispositions pour faire parvenir à la Banque le résultat de l'évaluation de l'assistance technique. Sinon la Banque devra appliquer les règles qui s'imposent en la matière.	Novembre 2003

C. Projet d'appui au secteur de la pêche

C.1 Données administratives et financières de base (millions d'UC)

<u>Montant:</u> FAD: 4,29 ; FAT : 1,7		<u>Décaissements :</u> 0	<u>Solde:</u> 5,990
<u>Date d'approbation:</u> 31/10/2001	<u>Date de signature:</u> 25/01/2003	<u>Date d'entrée en vigueur:</u> Pas encore mis en vigueur	
<u>Date limite dernier décaissement :</u> 31/12/2006		<u>Agence d'exécution:</u> Secrétariat aux Pêches	
<u>Prêt non ratifié</u>			
<u>Objectifs, description/composantes :</u> L'objectif sectoriel du projet est de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire. L'objectif spécifique est la promotion de l'activité de pêche au niveau national. Les principales composantes du projet sont : (i) Appui institutionnel ; (ii) Contrôle et surveillance maritime ; (iii) Renforcement des infrastructures de débarquement ; et (iv) Gestion du projet.			

C.2 Conformité aux conditions préalables/engagements

L'Accord de prêt n'est pas encore mis en vigueur, alors que le projet a été approuvé il y a deux ans environ. Le Gouvernement a soumis l'avis juridique mais sans le document de ratification du prêt. L'Assemblée nationale, qui devait ratifier l'Accord de prêt, a été dissoute par le Président de la République en novembre 2002. Par contre, le Gouvernement a satisfait toutes les conditions préalables au premier décaissement. La Banque a adressé au Gouvernement une lettre précisant que le prêt est éligible à annulation, du fait du temps pris pour sa mise en vigueur. L'évaluation de la performance du projet par rapport aux conditions préalables est très peu satisfaisante.

C.3 Evaluation globale de performance

Le projet n'a pas démarré et l'évaluation de la performance globale du projet est présentée ci-dessous.

Indicateur	Avancement	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et travaux	Impact sur le développement	Évaluation générale
Evaluation	1	0	0,8	1	so	0,7

C.4 Problèmes et actions proposées

<u>Problèmes</u>	<u>Actions Proposées</u>	<u>Échéances</u>
Prêt approuvé depuis le 31 octobre 2001 mais n'est toujours pas ratifié.	<u>Pour le Gouvernement.</u> Procéder à la ratification du prêt.	Décembre 2003
	<u>Pour la Banque.</u> Appliquer les règles qui s'imposent en la matière une fois le délai expiré.	Décembre 2003

D. Projet d'appui institutionnel au Développement rural

D.1 Données administratives et financières de base (en millions d'UC)

<u>Montant:</u> FAT: 1,1	<u>Décaissements</u> : 0,023	<u>Solde</u> : 1,08
<u>Date d'approbation:</u> 14/06/2001	<u>Date de signature:</u> 21/09/2001	<u>Date d'entrée en vigueur:</u> 19 juin 2002
<u>Date limite dernier décaissement</u> :31/12/2005 <u>Audit</u> : non encore réalisé	<u>Agence d'exécution:</u> Ministère de l'agriculture, des forêts, chasse et élevage	
<u>Objectifs, description/composantes</u> : L'objectif du projet est le renforcement institutionnel des Ministères chargés du développement rural, des ONG et des organisations paysannes. Les principales composantes du projet sont : (i) Renforcement des capacités institutionnelles ; (ii) Formation des cadres et producteurs ; (iii) et Développement des règles, procédures, systèmes et approches.		

D.2 Conformité aux conditions préalables/engagements

Le Protocole d'accord de don est mis en vigueur le 19 juin 2002, soit 12 mois après l'approbation du projet. Les conditions générales ont été satisfaites, mais les autres conditions ne l'ont pas été. La performance du projet dans ce domaine est peu satisfaisante.

D.3 Performance dans l'acquisition des biens et travaux

Dans le cadre de son exécution, le projet devait acquérir un certain nombre de biens et services. Il s'agit de l'assistance technique et des équipements divers. Le processus de recrutement de l'assistance technique du projet a démarré et le marché a été adjugé. En outre, le Gouvernement a démarré la préparation du dossier d'appel d'offres international pour

l'acquisition des équipements, mais ce DAO n'est toujours pas soumis à la Banque pour avis de non-objection. La performance du projet dans ce domaine est peu satisfaisante.

D.4 Performance financière

Le total des décaissements en faveur du projet est de 0,023 million d'UC, soit 2,1% du don. Ce taux de décaissement est peu satisfaisant.

D.5 Performance des activités et réalisations du projet

Le projet est dans sa phase de démarrage. L'équipe de gestion a entamé l'élaboration du programme de formation 2003, en concertation avec les structures bénéficiaires afin de le soumettre à l'approbation de la Banque. Du fait du retard pris dans ce domaine, la performance du projet est peu satisfaisante.

D.6 Impact sur le développement

Le projet devra permettre d'améliorer les services rendus aux populations rurales. Cet objectif peut être atteint si les formations prévues sont effectivement réalisées.

D.6 Evaluation globale de performance

Le projet a démarré et l'évaluation de la performance globale du projet est résumée ci-dessous.

Indicateur	Avancement	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et travaux	Impact sur le développement	Évaluation générale
Evaluation	1,33	1,5	1,4	1	2	1,40

D6. Problèmes et actions proposées

<u>Problèmes</u>	<u>Actions Proposées</u>	<u>Échéances</u>
Six mois après la mise en vigueur du projet, le DAO pour le recrutement de l'assistance technique et l'acquisition des équipements divers n'est pas soumis à la Banque pour avis de non-objection.	<u>Gouvernement.</u> Accélérer la préparation des DAO et les soumettre à la Banque pour avis. <u>Banque :</u> Procéder au traitement diligent des DAO dès leur réception.	Fin décembre 2003
Le programme de formation n'a pas été élaboré conformément au calendrier établi.	<u>Gouvernement.</u> Accélérer le processus d'élaboration du programme de formation.	Décembre 2003

2.2 Secteur social

2.2.1 Situation du secteur : L'éducation et la santé sont les deux sous-secteurs concernés par l'assistance de la Banque. En matière d'éducation de base, la Guinée-Bissau n'a pas atteint l'objectif de la scolarisation universelle en dépit des progrès enregistrés, avec un taux brut de scolarisation du primaire qui est passé de 46,3% en 1991 à 69,8% en 1999/2000. Des

problèmes structurels continuent d'affecter le système éducatif, dont : (i) la sous-qualification des enseignants, recrutés pour la plupart à un niveau d'études de l'enseignement primaire ; (ii) les disparités régionales résultant du genre ; et (iii) le taux d'analphabétisme élevé (60 % pour l'ensemble et 80% pour les femmes). Quant à *la formation professionnelle*, elle est restée marginale, avec quelques structures de formation qui ont été quasiment détruites pendant la guerre.

2.2.2 Le Gouvernement a formulé en mai 2000, une "Déclaration de politique éducative" qui établit un diagnostic du secteur et fixe les priorités pour les années à venir, à savoir : (i) développer l'enseignement de base et, notamment les infrastructures détruites par la guerre et régulariser les arriérés de salaires dus aux enseignants; (ii) mettre en place les conditions d'une amélioration quantitative et qualitative du système éducatif; (iii) améliorer la scolarisation des filles; (iv) réduire significativement le taux d'analphabétisme ; et (v) engager, tout en affirmant la priorité de l'enseignement de base, une amélioration des autres niveaux d'éducation : secondaire, technique et supérieur.

2.2.3 Le système de santé en Guinée-Bissau présente beaucoup d'insuffisances aggravées par la guerre qui a détruit certaines infrastructures, affaibli les capacités de certains services et provoqué le départ du personnel médical. La couverture sanitaire du pays, estimée à 40% seulement dans un rayon de 5 kilomètres, reste extrêmement faible. De plus, cette couverture est très inégalement répartie selon les régions. Le taux de mortalité infantile était de 203 pour 1000 en 2000 contre 140 pour mille en 1991 et le taux de mortalité maternelle de 910 pour 100 000 accouchements durant la même période. Le pourcentage de la population ayant accès aux médicaments essentiels était de 44% en 1999. Par ailleurs, on observe actuellement la persistance des maladies endémiques dont le paludisme, une résurgence des maladies telles que la tuberculose et une dissémination des maladies sexuellement transmissibles et un taux de prévalence du VIH-SIDA de 2,9 % environ.

2.2.4 Le développement du secteur de la santé se heurte à de nombreux obstacles d'ordre humain, financier et matériel. On peut citer : (i) l'important déficit en personnel à tous les niveaux de la pyramide sanitaire ; (ii) les difficultés de fonctionnement du ministère de tutelle ; (iii) la démotivation du personnel résultant de la précarité des conditions de travail ; (iv) l'exode des médecins et des infirmiers vers d'autres pays ; (v) la faiblesse du budget alloué à la santé ; et (vi) l'insuffisance, la mauvaise qualité et le sous-équipement des infrastructures sanitaires. Pour remédier à la faiblesse des services sanitaires, le Gouvernement a mis en place avec l'aide des partenaires techniques et financiers, un Programme national de développement de la santé (PNDS) qui s'articule autour de quatre axes stratégiques : (i) l'amélioration et le renforcement de la couverture et de la qualité des services de santé primaire et de référence ; (ii) le renforcement des capacités institutionnelles et de gestion à tous les niveaux du système ; (iii) l'amélioration de la gestion et de la qualité des ressources humaines ; et (iv) la promotion d'une meilleure santé.

2.2.5 Dans le secteur social, la Banque appuie trois opérations : le Projet de Réhabilitation Post-Conflict, le Programme national de Développement de la Santé (PNDS) et le Projet d'Aide d'Urgence.

A Projet de réhabilitation**A1. Données administratives et financières de base (en millions d'UC)**

<u>Montant:</u> FAD: 5 000 000 UC FAT : 850 000 UC	<u>Décaissements :</u> FAD: 1 330 097,02 UC (26,60%) FAT : 363 489,43 UC (42,72%)	<u>Solde:</u> FAD: 4 669 902,98 UC FAT : 486 510,57 UC
<u>Date d'approbation:</u> 12/07/2001	<u>Date de signature:</u> 21/09/2001	<u>Date d'entrée en vigueur:</u> 20/06/2002
<u>Date limite dernier décaissement</u> :31/12/2005 <u>Audit</u> : non encore réalisé.		<u>Agence d'exécution:</u> GTZ
<p><u>Objectifs, description/composantes:</u> Les objectifs spécifiques du projet sont i) réhabiliter et faciliter l'accès aux infrastructures communautaires de base, ii) accroître les revenus des groupes pauvres et/ou vulnérables, et intégrer les personnes marginalisées et les anciens combattants dans les circuits de production, et iii) renforcer les capacités des principaux services administratifs chargés de la planification sociale, des ONG et des communautés de base.</p> <p>Les composantes du projet sont les suivantes : i) Réhabilitation des infrastructures de base, ii) Développement des activités génératrices de revenus, iii) Renforcement des capacités, iv) Réinsertion des anciens combattants démobilisés, et iv) Gestion du projet.</p>		

A2. Conformité aux conditions préalables/engagements

L'accord de prêt a été mis en vigueur le 20 juin 2002, soit 11 mois après l'approbation du projet. Cette mauvaise performance s'explique dans une large mesure par les lourdeurs administratives constatées au niveau de l'Emprunteur.

A3. Performance dans l'acquisition des biens et travaux

Le projet a recruté les deux maîtres d'ouvrages délégués et a acquis les équipements (véhicules) nécessaires à l'accomplissement des missions du Bureau d'exécution du projet. En outre, la formation des personnels du Ministère de l'éducation nationale en planification de l'éducation a démarré depuis le mois de septembre 2002. L'acquisition des d'équipements et les services relatifs à la formation ont été effectués conformément aux règles de procédure de la Banque.

A4. Performance financière

Au 21 novembre 2003, le décaissement sur le prêt est de 1 330 097,02UC, soit 26,60% du montant du prêt. Au titre du don, un montant de 363 489,43 UC, soit 42,72% a été décaissé. Les décaissements ont concerné toutes les catégories de dépenses..

A5. Performance des activités et réalisations du projet

La plupart des activités prévues ont démarré. Les conventions avec les différents Maîtres d'Ouvrage Délégué, notamment avec l'AGEOPPE, la SNV, le FAS et le PDRRI, ont été signées. Le Manuel de procédures a été approuvé par le Conseil d'orientation qui devrait être dynamisé afin qu'il joue efficacement son rôle et permettre une meilleure exécution du projet. Les sites des écoles, centres de santé, ainsi que les propositions pour la réhabilitation des pistes et les sites pour les forages /puits ont été déterminés et les plans pour la réalisation des

latrines publiques et le marché de Bandin ont été préparés. Par ailleurs, les activités de sensibilisation des communautés en vue de la vulgarisation du mode d'emploi, de l'octroi et de remboursement des micro-crédits sont en cours et la formation du personnel du Fonds d'actions social et celui des partenaires à assurer dans les domaines du genre, la préparation des dossiers bancables, le principe de la caution solidaire, la tenue des échéanciers, la technique de suivi et de remboursement de crédit a connu un début d'exécution. Le contrat relatif à la réalisation du renforcement des capacités a été conclu avec la Fondation des volontaires des Pays-Bas et environ 40 agents ont été formés. En outre, la formation des formateurs pour la mise en œuvre du programme d'alphabétisation a été assurée et l'assistance technique pour l'élaboration du programme de formation des formateurs et des cadres des ONG et la réalisation des formations sur les techniques de collecte et de traitement des données statistiques est en cours de recrutement. Une partie des équipements (véhicules) a été acquise.

Les dossiers d'appels d'offres pour le recrutement des bureaux d'études chargés des études et de la supervision des travaux de réhabilitation ainsi que ceux relatifs à la réhabilitation des écoles, l'assainissement du marché de Bandim, la construction/réhabilitation de 7 latrines publiques ont été élaborés. Les travaux de réhabilitation de 8 écoles à Tombali et à Quinara ont démarré et le programme de traitement des ordures de Bissau a été développé. Les travaux de réhabilitation du siège de l'association des femmes à Yemberem et ceux de deux écoles sont achevés. Enfin, les termes de référence pour le recrutement de l'assistance technique chargée de l'installation de la banque de données et l'élaboration du système de calcul de prix unitaire sont élaborés.

Par contre, l'encadrement annuel des 200 anciens combattants à Bissau et à Bula n'a pas encore commencé.

A6. Impact sur le développement

Le projet permettra de contribuer à la reconstruction du pays et à la lutte contre la pauvreté. En effet, la réhabilitation des infrastructures communautaires de base, le développement des activités génératrices de revenus, la réinsertion des anciens combattants démobilisés et le renforcement des Capacités constituent des activités qui auront un impact réel sur le développement économique et social du pays.

A7. Evaluation globale de performance

Dans l'ensemble, le niveau d'exécution du projet quoique faible, est acceptable vu la date de mise en vigueur (juillet 2002). Les actions préliminaires au lancement des grandes activités du projet sont bien entamées et laissent augurer d'un rythme satisfaisant d'exécution dans les mois à venir. Ainsi, la performance du projet est celle qui est indiquée dans le tableau ci-après :

Indicateur	Avancement	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et travaux	Impact sur le développement	Évaluation générale
Evaluation	1	1,5	1	1,5	2	1,4

A.8. Problèmes et actions proposées

<u>Problèmes</u>	<u>Actions Proposées</u>	<u>Echéances</u>
Le Conseil d'orientation du projet ne joue pas pleinement son rôle de structure d'orientation stratégique du projet.	<u>Gouvernement</u> . Faire prendre les dispositions appropriées afin que le Conseil joue son rôle, pour la bonne exécution du projet.	Immédiatement
L'encadrement des 200 anciens combattants prévu dans le projet n'a pas démarré	<u>Gouvernement</u> Accélérer la réalisation de cette activité.	Immédiatement

B Programme d'aide d'urgence humanitaire**B1. Données administratives et financières de base (millions d'UC)**

<u>Montant</u> : FAT: 0,371 millions d'UC	<u>Décaissements</u> : 0,371 millions d'UC	<u>Solde</u> :: 0 million d'UC
<u>Date d'approbation</u> : 15/06/2000	<u>Date de signature</u> : 21/12/2000	<u>Date d'entrée en vigueur</u> : 05/09/2001
<u>Date limite dernier décaissement</u> :31/12/2003 <u>Audit</u> : non encore réalisé	<u>Agence d'exécution</u> : UNICEF	
<u>Objectifs, description/composantes</u> : L'objectif du programme vise à améliorer l'environnement vaccinal des enfants de moins de cinq ans, des enfants scolarisés et des femmes en âge de procréer par la relance et la réactivation des activités du programme national de vaccination et de lutte contre le paludisme. Les activités du programme consisteront à acquérir : (i) une dotation de vaccins et du matériel de vaccination ; (ii) des médicaments essentiels contre le paludisme et des moustiquaires imprégnées ; (iii) des glacières pour les campagnes de masse et des équipements logistiques divers ; et (iv) des équipements de la chaîne de froid.		

B2. Conformité aux conditions préalables/engagements

Le protocole de don a été mis en vigueur le 5 septembre 2001, soit 20 mois après l'approbation du projet. Cette mauvaise performance s'explique par les lourdeurs administratives et des modifications demandées par l'UNICEF au sujet du transfert des fonds à son compte.

B3. Performance dans l'acquisition des biens et travaux

L'équipe du Programme à UNICEF Guinée-Bissau a démarré les activités du programme et toutes les acquisitions ont été faites conformément aux procédures prévues.

B4. Performance financière

Le décaissement du don de 500 000 US dollars, soit 0,371 million d'UC a été effectué par la Banque le 25 octobre 2002.

B5. Performance des activités et réalisation du projet

L'UNICEF qui est l'Agence d'exécution du programme en Guinée Bissau a acquis pratiquement tous les médicaments antipaludéens /moustiquaires et les équipements. Exception faite des motos, tous les médicaments et les équipements ont été fournis.

B6. Impact sur le développement

Le projet contribuera à améliorer la santé des populations. En effet, la mise à la disposition des centres de santé et des populations, des vaccins et des kits de médicaments essentiels constitue une des solutions au problème de santé des populations (surtout des enfants) dans les régions éloignées de l'intérieur du pays.

B7. Evaluation globale de performance

La performance globale est résumée comme suit :

Indicateur	Avancement	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et travaux	Impact sur le développement	Évaluation générale
Evaluation	1	2	2	1	2	1,6

B.8. Problèmes et actions proposées

<u>Problèmes</u>	<u>Actions Proposées</u>	<u>Echéances</u>
Important retard accusé au démarrage du projet (20 mois avant la mise en vigueur) pour un projet d'aide d'urgence.	<u>Gouvernement.</u> Faire prendre les dispositions appropriées pour accélérer la réalisation des activités restantes	<u>Immédiatement.</u> Le projet devrait avoir réalisé toutes ses activités avant décembre 2003.
L'audit n'a pas été réalisé	<u>Gouvernement.</u> Initier sans délai l'instruction du dossier d'audit	<u>Avant fin décembre 2003</u>

C Projet d'appui au Programme national de développement de la santé (Projet Santé II)**C1. Données administratives et financières de base (millions d'UC)**

<u>Montant:</u> FAD: 10, millions d'UC	<u>Décaissements</u> : 0,037 million d'UC	<u>Solde:</u> 9,963 millions d'UC
<u>Date d'approbation:</u> 19/12/1997	<u>Date de signature:</u> 11/02/1998	<u>Date d'entrée en vigueur:</u> 08/08/2001
<u>Date limite dernier décaissement</u> :31/12/2005 <u>Audit non encore réalisé</u>		<u>Agence d'exécution:</u> Gouvernement
<u>Objectifs, description/composantes:</u> L'objectif du projet est : (i) de renforcer le premier niveau de soins et le système de référence secondaire et tertiaire ; (ii) d'améliorer l'efficacité du personnel de gestion ; et (ii) de mettre en place un système de maintenance des infrastructures et des équipements. Les composantes du projet sont : (i) la réhabilitation et la construction d'infrastructures sanitaires de base dans la zone urbaine de Bissau ; (ii) la réhabilitation/construction des infrastructures et des équipements ; (iii) la mise en place d'un service de maintenance des infrastructures et des équipements ; (iv) le renforcement institutionnel du ministère de la santé ; et (v) l'appui à la cellule de coordination du PNDS.		

C2. Conformité aux conditions préalables/engagements

L'accord de prêt a été mis en vigueur le 8 août 2001, soit 44 mois après l'approbation du projet. Cette mauvaise performance s'explique dans une large mesure par le conflit armé déclenché en juin 1998 et qui a provoqué l'arrêt du processus de démarrage des activités du projet, les sanctions pour arriérés et le temps requis pour décider du changement du mode d'acquisition des services de l'assistance technique nécessaire à la gestion du projet.

C3. Performance dans l'acquisition des biens et travaux

A ce jour, le projet a lancé la consultation pour le recrutement de l'assistance technique nécessaire à la gestion du projet. Le résultat de l'analyse des offres est en cours d'examen par la Banque. En outre, la consultation pour le recrutement des bureaux d'études pour les études architecturales et techniques et la supervision des travaux est en cours. Les acquisitions ont donc été faites selon les règles et procédures de la Banque tel que stipulé dans l'accord de prêt du projet.

C4. Performance financière

Le premier décaissement sur le prêt au titre des activités réalisées a été effectif le 15 août 2003.

C5. Performance des activités et réalisations du projet

Depuis la signature de l'accord de prêt le 11 février 1998, le projet vient de démarrer ses activités seulement en 2003. La guerre civile et les événements douloureux qu'ont connu le pays depuis 1999 ont emmené le Gouvernement à satisfaire tardivement les conditions de mise en vigueur du prêt, qui n'a été effective que le 8 août 2001. Avec le recrutement de l'assistance technique, la Cellule de coordination du projet sera renforcée, ce qui permettra d'accélérer le processus de mise en oeuvre des activités.

C6. Impact sur le développement

Le projet permettra de contribuer à améliorer la santé des populations.

C7. Evaluation globale de performance

Etant donné que le projet vient à peine de démarrer, sa performance globale est peu satisfaisante comme il ressort du tableau ci-dessous.

Indicateur	Avancement	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et travaux	Impact sur le développement	Évaluation générale
Evaluation	1	1,5	0,66	1	1	1,03

C.8. Problèmes et actions proposées

<u>Problèmes</u>	<u>Actions Proposées</u>	<u>Echéances</u>
Projet approuvé en 1997. Important retard accusé au démarrage (44 mois avant la mise en vigueur du prêt).	<u>Pour le Gouvernement.</u> Faire prendre les dispositions appropriées pour dynamiser les projets.	Immédiatement
Depuis la mise en vigueur en août 2001. Le premier décaissement a été effectué en août 2003.	<u>Pour la Banque.</u> Informer le Gouvernement de la nécessité d'accélérer la mise en œuvre du projet.	Immédiatement.

2.3 Secteur des transports

2.3.1 Le sous-secteur des transports comprend un réseau routier qui compte 2 771 km dont environ 27,6% sont revêtus. Plus de 70% du trafic intérieur s'effectue par route. La Guinée Bissau dispose également de nombreuses installations de transport maritime et fluvial dont 2 ports en eau profonde (Bissau et Caboxanque) et près d'une dizaine de ports fluviaux. Outre l'aéroport international de Bissau, le pays dispose de 7 aérodromes dont 3 sont en pistes revêtues. Toutefois, depuis la fin du conflit armé de 1998, seuls les aéroports de Bissau (liaisons internationales) et de Bubaque (liaisons touristiques ponctuelles) sont en service.

2.3.2 Les contraintes qui freinent le développement des infrastructures routières sont : i) l'existence de fleuves et de rivières qui accroît le coût des investissements à réaliser ; ii) le manque de ressources pour l'entretien du réseau existant ; iii) la faible capacité institutionnelle et en ressources humaines pour gérer les programmes de développement du secteur. Dans le sous-secteur des transports maritime et fluvial, la principale contrainte au développement réside dans la dégradation des conditions de navigation dans le port de Bissau due en particulier à l'obstruction du chenal d'accès et de la défaillance du système de balisage. La stratégie de développement du sous-secteur des routes vise, d'une part, à désenclaver les régions continentales et insulaires et, d'autre part, à créer les conditions nécessaires à l'intégration régionale. Les priorités dégagées dans ce cadre portent sur l'entretien, la réhabilitation et l'extension du réseau routier ainsi que celle des installations et équipements portuaires. Dans le sous-secteur des transports aériens, les priorités du Gouvernement concernent la poursuite du processus des réformes et l'adoption de normes internationales pour les installations de navigation de l'aéroport de Bissau.

2.3.3 Dans le portefeuille de ses opérations en Guinée-Bissau, la Banque a un projet et une étude en cours dans le secteur des transports : il s'agit : i) du projet de réhabilitation des infrastructures routières approuvé en janvier 1997 à hauteur de 8,5 millions d'UC, et ii) de l'étude de faisabilité de la route Boké-Quebo, approuvée en mars 2001 pour un montant de 940 000 UC.

A. Etude de la route Boké-Québoo**A1 Données administratives et financières (en millions d'UC)**

<u>Montant:</u> FAT: 940 000	<u>Décaissements</u> : 172 752,07	<u>Solde:</u> 767 247,93
<u>Date d'approbation:</u> 01/03/01	<u>Date de signature:</u> 01/08/01	<u>Date d'entrée en vigueur:</u> 15/01/02
<u>Date limite dernier décaissement</u> : 31/12/2001 Prorogée au 31/12/2004		<u>Agence d'exécution:</u> Ministère des Travaux publics, de la Construction et de l'Urbanisme
<u>Audit</u> : non encore réalisé		
<u>Objectifs, description/composantes:</u> Actualiser l'étude de faisabilité économique du projet, réaliser les études sociales et environnementales et disposer de dossiers techniques détaillés et de DAO. L'étude comporte 3 phases : i) actualisation de l'étude de faisabilité, ii) réalisation des études socio-économiques, et iii) réalisation des études d'impact environnemental.		

A2. Conformité aux conditions préalables/engagements

L'accord de don a été signé en août 2001 et la mise en vigueur est intervenue en janvier 2002, soit 5 mois après la signature de la convention de don. La performance de l'étude, de ce point de vue, est satisfaisante.

A3. Performance dans l'acquisition des biens et travaux

Le dossier de consultation pour le recrutement du Bureau chargé de réaliser les études a été lancé le 26 octobre 2001 conformément aux règles et procédures de la Banque et les études ont démarré le 02 janvier 2003. De ce point de vue, l'on peut estimer que les performances en matière d'acquisition sont satisfaisantes.

A4. Performance financière

Dans la période sous-revue, aucun décaissement n'avait été effectué par l'emprunteur au titre de sa contrepartie dans le cadre du financement de l'étude. Il en était de même pour les paiements qui devaient être faits par la Banque à cause, notamment des perturbations momentanées qui ont été entraînées par la re-localisation des services des décaissements. Compte tenu de ce qui précède, les performances financières sont jugées globalement peu satisfaisantes.

A5. Performance des activités et réalisations du projet

Le rapport d'avancement élaboré par le consultant a été transmis à la Banque en mars 2003. Le planning d'exécution des études a été actualisé pour tenir compte du retard de 5 mois qui a été enregistré par rapport au chronogramme initial. Malgré ce réajustement, la fin des prestations de l'ingénieur-conseil devraient s'achever en mars 2004, soit avant la date limite du dernier décaissement fixée au 31/12/04. Compte tenu de ce qui précède, l'on peut estimer que les performances de l'étude dans ce domaine sont satisfaisantes.

A6. Impact sur le développement

La réalisation des études permettra de doter les Gouvernements des deux pays concernés et la Banque de toutes les données techniques, socio-économiques et environnementales nécessaires pour procéder à une évaluation correcte du projet. La réalisation de ce dernier contribuera largement à accroître les échanges commerciaux entre la Guinée et la Guinée-Bissau et favorisera de façon significative l'intégration régionale. De ce point de vue, la performance du projet est considérée comme satisfaisante.

A.7 Evaluation globale de performance

L'évaluation globale de la performance de l'étude est satisfaisante, nonobstant les problèmes conjoncturels liés aux retards des décaissements.

Indicateur	Avancement	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et travaux	Impact sur le développement	Évaluation générale
Evaluation	2	2	1	2	2	1,8

A.8. Problèmes et actions proposées

Problèmes	Actions Proposées	Echéances
RAS		

B Projet de réhabilitation des infrastructures routières**B1. Données administratives et financières de base (millions d'UC)**

Montant: FAD: 8,5	Décaissements : 2,23	Solde: 6, 27
Date d'approbation: 23/01/1997	Date de signature: 19/03/1997	Date d'entrée en vigueur: 25/05/2001
Date limite dernier décaissement : 31/12/2001, prorogée au 31/12/04 Audit : en cours de réalisation depuis juin 2002		Agence d'exécution: Ministère des Travaux publics, de la Construction et de l'Urbanisme
<p><u>Objectifs, description/composantes:</u> L'objectif sectoriel du projet est de renforcer l'efficacité du transport intérieur et de transit pour le mouvement des produits agricoles et d'améliorer la compétitivité des entreprises locales du secteur routier. Spécifiquement, le projet vise à désenclaver le sud du pays en général et la région de Tombali en particulier et à diminuer les coûts de transport routier.</p> <p>Le projet comprend les composantes suivantes : (i) les travaux d'aménagements routiers du tronçon Bouba-Catio; (ii) travaux de réhabilitation du tronçon Jugudul-Bambadinca ; (iii) contrôle et surveillance des travaux; (iii) audit du projet ; et iv) gestion du projet.</p>		

B2. Conformité aux conditions préalables/engagements

L'accord de prêt a été mis en vigueur le 25 mai 2001, soit 3 ans et 5 mois après la date d'approbation du projet. Cette mauvaise performance s'explique dans une large mesure par la durée des sanctions dont l'emprunteur a été l'objet pour non-remboursement des arriérés sur

prêts et du conflit politico-militaire qui a éclaté dans le pays en 1998. La performance du projet de ce point de vue n'a pas été satisfaisante.

B3. Performance dans l'acquisition des biens et travaux

Les dossiers de consultation pour le recrutement du Bureau chargé de l'actualisation du projet, de la préparation du dossier d'appel d'offres et du contrôle et la surveillance des travaux ont été préparés et lancés conformément aux règles et procédures de la Banque. Il en est de même de la préparation et du lancement des DAO relatifs aux travaux qui ont reçu l'avis de non-objection de la Banque le 6 mai 2002. Le lancement de l'avis d'appel d'offres pour la sélection des entreprises qui seront chargées d'exécuter les travaux qui étaient prévus pour le 16 juin 2002 a été également fait conformément aux règles et procédures de la Banque. Il en est de même du recrutement du consultant qui sera chargé de réaliser l'audit du projet et pour lequel la Banque a donné son avis de non-objection en juin 2002. Toutefois la procédure d'adjudication relative à ce lot n'est pas encore achevée. Nonobstant le retard enregistré dans le recrutement du consultant chargé de réaliser l'audit du projet, l'on peut estimer que les performances en matière d'acquisition sont satisfaisantes.

B4. Performance financière

Les problèmes du paiement de la contrepartie par l'emprunteur demeurent encore entiers et aucun versement au titre de l'année 2002 n'a été effectué par le Gouvernement. Par ailleurs et du fait des perturbations qui ont été enregistrées au niveau des services de la Banque, les paiements attendus pour honorer les demandes de décaissement soumises par l'organe d'exécution au titre des travaux réalisés sur le lot 2 n'ont pas été effectués. Compte tenu de ce qui précède, l'on peut estimer que les performances financières du projet ne sont pas satisfaisantes.

B5. Performance des activités et réalisations du projet

Tous les marchés relatifs aux volets travaux (lots 1 et 2) et à la supervision du projet ont été adjugés conformément aux règles de procédures de la Banque. Les travaux relatifs au lot 2 (Jugudul-Bambadinca) sont en cours et avancent normalement. Concernant le lot 1 (Bouba-Catio), le marché approuvé a été transmis à la Banque assorti d'un avenant portant sur le changement de dénomination de l'entreprise adjudicataire. En outre, la procédure de recrutement du consultant chargé de réaliser l'audit du projet est en cours ; celle-ci devrait s'achever avant la fin du troisième trimestre 2003. Compte tenu de ce qui précède, l'on peut estimer que les performances du projet dans ce domaine sont satisfaisantes.

B6. Impact sur le développement

Le projet permettra de doter le pays d'une liaison essentielle pour désenclaver l'une des plus grandes régions rizicoles de la Guinée-Bissau. Il permettra en particulier d'assurer sans encombre l'évacuation de la production rizicole des plaines de Tombali dont les aménagements ont été financés par la Banque. En outre, le projet contribuera à la promotion d'autres activités économiques comme l'élevage et la pêche dont les produits seront plus facilement drainés vers les grands centres de consommation. Etant donné la proximité de la zone du projet avec les autres pays voisins, le projet créera des opportunités réelles en augmentant les échanges entre ces pays et la Guinée-Bissau, favorisant ainsi l'intégration régionale. De ce point de vue, l'on peut estimer que les performances du projet sont satisfaisantes.

B.7 Evaluation globale de performance

Compte tenu de ce qui précède, l'on peut estimer que la performance globale du projet au stade actuel est satisfaisante.

Indicateur	Avancement	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et travaux	Impact sur le développement	Évaluation générale
Evaluation	1	2	1	2	2	1,6

B.8. Problèmes et actions proposées

Problèmes	Actions Proposées	Echéances
Important retard accusé dans le processus de recrutement pour l'audit, en cours depuis juin 2002. L'audit des comptes du projet n'est toujours pas réalisé.	<u>Pour le Gouvernement</u> Faire prendre les dispositions pour accélérer l'instruction du dossier d'audit.	<u>Immédiatement</u>
	<u>Pour la Banque.</u> Informers le Gouvernement au sujet des règles en vigueur si l'audit n'est pas réalisé.	<u>Immédiatement</u>

2.4 Equipements collectifs

2.4.1 Les infrastructures d'équipements collectifs (énergie, eau, assainissement, télécommunications), concentrées dans les grandes agglomérations urbaines se trouvent actuellement dans une situation déficiente. La première source d'énergie en Guinée-Bissau est le bois de chauffe et le charbon de bois qui couvrent 90% des besoins d'énergie. Dans le sous-secteur de l'électricité, la puissance installée était de 12,6 MW à Bissau avant la guerre. Toutefois, cette capacité a été réduite à 2, 5 MW après le conflit de 1998. A l'intérieur, seule la centrale de Bafata est en état de fonctionnement, les autres étant en arrêt de production pour manque de pièces de rechange ou obsolescence des équipements. Dans le sous-secteur eau et assainissement, la capacité des équipements existants est en deçà des besoins des populations. La demande d'eau est surtout satisfaite grâce aux bornes fontaines (5%) et aux puits artisanaux traditionnels (82%) dont les nappes superficielles sont régulièrement polluées par des infiltrations. En matière de télécommunications, on note un véritable sous-équipement. La densité téléphonique qui était de 0,7 en 2000 constitue l'une des plus faibles de la sous-région. En outre, les tarifs du trafic international comptent parmi les plus chers au monde. Le téléphone cellulaire est encore absent du marché ; sa mise en place qui était prévue pour 2002 n'a pas encore vu le jour.

2.4.2 Les contraintes majeures au développement du secteur des équipements sont : i) l'option thermique à 100% pour la production d'électricité ; ii) l'inadaptation des conventions pour l'exploitation des télécommunications ; iii) la vétusté ou la dégradation des équipements de production, iv) la pénurie de ressources financières pour assurer l'entretien et les réparations des installations existantes, et v) la faiblesse des capacités institutionnelles. La réalisation des objectifs suivants s'impose en vue d'un développement de ce secteur : i) la poursuite des réformes du secteur, et pour le sous-secteur des télécommunications, la renégociation du contrat de la société mixte Guinée-Télécom ; ii) la réhabilitation et le renforcement des infrastructures existantes ; iii) le développement des ressources domestiques de production d'électricité (hydroélectricité et solaire) ; iv) le développement de l'électrification rurale ; et v) l'interconnexion électrique avec les pays voisins.

2.4.3 Dans le secteur des équipements collectifs, la Banque a une seule opération en cours ; il s'agit en l'occurrence du projet de distribution d'eau potable et de drainage des eaux pluviales à Bissau, approuvé en avril 1988 à hauteur de 5,46 millions d'UC.

A Projet de distribution d'eau potable et de drainage des eaux pluviales à Bissau

A1. Données administratives et financières de base (millions d'UC)

<u>Montant:</u> FAD: 5,46	<u>Décaissements</u> : 4,36	<u>Solde:</u> 1,1
<u>Date d'approbation:</u> 26/04/1988	<u>Date de signature:</u> 29/05/1989	<u>Date d'entrée en vigueur:</u> 06/06/1991
<u>Date limite dernier décaissement</u> :31/12/2003 <u>Audit</u> : non encore réalisé	<u>Agence d'exécution:</u> Ministère des Travaux publics, de la Construction et de l'Urbanisme	
<p><u>Objectifs, description/composantes:</u> Les objectifs spécifiques du projet sont : i) amélioration du cadre sanitaire de la population et accroissement de la desserte en eau potable de 34 000 habitants (20%) à 120000 habitants (70%), ii) création d'un nouveau contexte favorable à la mise en place d'un nouveau cadre institutionnel, iii) protection des habitations et des infrastructures dans les zones les plus atteintes par l'érosion, iv) préservation des nappes aquifères profondes contre les risques de salinisation et création d'un système d'orientation du développement ultérieur des forages.</p> <p>Les principales composantes du projet sont : i) drainage des eaux pluviales, ii) réhabilitation et extension du réseau de distribution d'eau potable, iii) assistance technique à la cellule du projet, iv) moyens logistiques et matériels de maintenance des réseaux v) formation, vi) ingénieur-conseil.</p>		

A2. Conformité aux conditions préalables/engagements

L'accord de prêt a été mis en vigueur le 6 juin 1991, soit plus de 3 ans après l'approbation du projet. Cette faible performance s'explique dans une large mesure par la signature tardive du prêt, intervenue un an après l'approbation du projet, ainsi que par les sanctions pour non-remboursement des arriérés sur prêts, les méconnaissances des règles et procédures de la Banque et les lourdeurs administratives. Les performances du projet dans ce domaine ne sont pas satisfaisantes.

A.3 Performance dans l'acquisition des biens et travaux

Bien qu'ayant enregistré un important retard dans le démarrage de ses activités, le projet a réalisé de bonnes performances d'exécution entre 1996, année de son démarrage et 1998, année de l'arrêt des travaux pour cause de conflit armé. Durant cette période en effet, les DAO ont été préparés et lancés dans les délais impartis et toutes les acquisitions ont été faites conformément aux règles et procédures de la Banque. Depuis le redémarrage du projet, les avenants aux contrats relatifs aux travaux et à la supervision ont été préparés par l'organe d'exécution et soumis à l'approbation du bailleur, en conformité avec les règles et procédures de la Banque. De ce point de vue, l'on peut estimer que les performances en matière d'acquisition des biens et travaux sont satisfaisantes.

A4. Performance financière

Le Gouvernement n'a procédé à aucun décaissement au titre de la contrepartie et les arriérés dus à la mission de contrôle n'ont pas encore été apurés. En outre, les paiements devant être effectués par la Banque au titre des prestations qui ont été rendues par l'entreprise n'ont pas été réalisés dans les délais à cause des perturbations qui ont été enregistrées au niveau des services des décaissements. De ce point de vue, l'on peut dire que les performances financières du projet sont peu satisfaisantes.

A5. Performance des activités et réalisations du projet

En juillet 1998, les composantes relatives au drainage des eaux pluviales, à la réhabilitation du réseau d'adduction d'eau potable et à la fourniture de matériels de maintenance étaient exécutées à 95%, 90%, et 100% respectivement. Seul le volet concernant la distribution d'eau potable nécessite encore des travaux importants à réaliser. Afin de procéder à la reprise des travaux restants, le Gouvernement a engagé des démarches avec les entreprises restées sur place et l'ingénieur-conseil pour négocier les conditions de relance des activités. Suite à ces négociations, des avenants aux contrats de base ont été conclus et l'entreprise a normalement repris les travaux. L'acquisition d'équipements et fournitures diverses est en cours. Ce matériel devrait être livré au mois de mai 2003. En outre, à la demande du Gouvernement, la Banque a prorogé la date limite du dernier décaissement du prêt au 31 décembre 2003. Les performances en matière d'exécution du projet sont satisfaisantes.

A6. Impact sur le développement

Le projet permettra de doter la capitale du pays d'infrastructures adéquates pour améliorer les conditions de vie des populations et diminuer de façon significative le nombre et l'importance des maladies d'origine hydrique. En outre, le projet une fois achevé, contribuera à protéger les habitations et les infrastructures situées dans les zones atteintes par le phénomène d'érosion des sols. La réalisation du projet favorisera également le développement de multiples activités socio-économiques grâce à la disponibilité permanente d'eau de meilleure qualité et en quantité suffisante. Toutefois, compte tenu des longs délais qui ont été enregistrés pour réaliser le projet, ces effets risquent d'être limités à cause, notamment : i) de l'augmentation de la population et de l'accroissement subséquent des besoins ; et ii) de l'extension des dégradations sur le système de l'AEPA de la ville. De ce point de vue, l'on peut estimer que l'impact du projet sur le développement économique et social du pays sera en deçà des résultats qui étaient initialement attendus.

A7. Evaluation globale de performance

Le projet a été exécuté comme prévu au cours de la période d'avant le conflit armé, à savoir de 1996 à 1998. Les acquisitions de biens et services ont été opérées en conformité avec les règles et procédures de la Banque en la matière et les travaux et activités ont été réalisés selon le planning établi lors du démarrage du projet en 1996. En outre, depuis le redémarrage du projet, les travaux qui ont été engagés s'exécutent comme prévu. Cependant, du fait de ses faibles performances en ce qui concerne la satisfaction des conditions préalables, les questions financières et l'impact sur les objectifs de développement, la performance globale du projet est peu satisfaisante.

Indicateur	Avancement	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et travaux	Impact sur le développement	Évaluation générale
Evaluation	1	2	1	2	1	1,4

A.8. Problèmes et actions proposées

<u>Problèmes</u>	<u>Actions Proposées</u>	<u>Echéances</u>
Equipement et fournitures diverses à livrer. Ces équipements devraient être réceptionnés depuis mai 2003.	Pour le Gouvernement. Procéder à un suivi rigoureux afin que les équipements soient disponibles.	Avant fin décembre 2003
La contrepartie de l'Etat au financement du projet n'a jamais été disponible.	Pour la Banque. Informer le Gouvernement de la nécessité de mettre à la disposition du projet sa contrepartie de financement.	Immédiatement
Aucun audit n'a été réalisé	Pour le Gouvernement : Initier le processus de recrutement pour la réalisation de l'audit.	Décembre 2003

2.5 Multisectoriel

2.5.1 L'assistance de la Banque dans ce domaine vise à promouvoir l'appropriation et le pilotage par les nationaux du processus de développement, notamment à travers : (i) la formulation, la mise en œuvre et le suivi et l'évaluation des politiques macroéconomiques et sectorielles ; (ii) la production et l'analyse des données statistiques ; et (iii) l'exécution des projets des portefeuilles des différents partenaires dans le cadre du processus de préparation du programme d'investissement public. Il ressort de l'analyse de la situation qu'en dépit des divers appuis de sources extérieures, la Guinée-Bissau continue d'être confrontée à d'importants problèmes de capacités de gestion de son développement reflétés par des retards dans la mise en œuvre des réformes économiques indispensables à la relance de l'activité économique, ainsi que des principes de gestion transparente des ressources.

2.5.2 Les finances publiques connaissent de réels problèmes de centralisation des recettes qui se traduisent par : (i) des difficultés pour le Receveur général du Trésor de contrôler les versements effectués par les régies financières et de les réconcilier avec la caisse et les quittances délivrées; (ii) des défaillances dans l'établissement de la comptabilité auxiliaire des recettes en raison de l'abandon par les receveurs de la tenue du journal par imputation budgétaire ; et (iii) la persistance de pratiques dérogatoires, tels que le prélèvement direct des dépenses sur les recettes et la compensation. S'agissant de l'exécution du budget, le principe de l'annuité budgétaire qui repose sur l'exécution des opérations budgétaires pour un exercice fiscal donné n'est pas respecté. Il s'ensuit que le traitement d'un nombre important d'opérations glisse dans l'exercice budgétaire suivant. De ce fait, les comptes de la Trésorerie générale ne peuvent être clôturés dans les délais impartis à l'exercice. Du fait des différents dérapages, les appuis extérieurs au programme de réformes économiques ont été suspendus.

2.5.3 Il est envisagé, dans le cadre d'une approche globale et coordonnée avec les autres partenaires au développement dont le FMI, la Banque mondiale, l'Union européenne et les Agences des Nations Unies d'appuyer un programme global visant à doter le pays de capacités minimales indispensables au développement économique et social du pays.

2.5.4 En appui au multisectoriel, le Groupe de la Banque a financé un PAS en 1987 qui a contribué à la mise œuvre de mesures de libéralisation des prix agricoles et du taux de change ainsi que la réduction des dépenses publiques. Un second PAS financé en 1989 visait essentiellement à la suppression des distorsions macro-économiques et sectorielles ainsi qu'à la création d'un cadre propice au développement économique. En 1989, la Banque a approuvé un projet d'appui institutionnel au Ministère du Plan avec pour but de renforcer les capacités de l'administration en matière de programmation des investissements et de gestion macro-économique, dont la date limite du dernier décaissement, expirée en octobre 2002, vient d'être prorogée au 30 juin 2004.

A Projet d'appui institutionnel au Ministère du Plan

A1. Données administratives et financières de base (en millions d'UC)

<u>Montant</u> : Prêt FAD: 1,97 Don FAT : 3,80		<u>Décaissements</u> : 2,91	<u>Solde</u> : 2,86
<u>Date d'approbation</u> : 22/08/1989		<u>Date de signature</u> : 19/09/1989	<u>Date d'entrée en vigueur</u> : Prêt : 16/01/1991 Don : 08/01/1991
<u>Date limite dernier décaissement</u> : 30/06/2004 <u>Audit</u> : non encore réalisé		<u>Agence d'exécution</u> : Ministère de l'Economie et des Finances, Direction général du Plan.	
<p><u>Objectifs, description/composantes</u>: Le projet a pour but de renforcer des capacités de planification du développement et de programmation des investissements publics du Ministère du Plan. Il vise aussi, depuis la restructuration du projet en 2001, la maîtrise de la gestion de la dette, la finalisation et la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté, ainsi que l'amélioration des performances des projets du Groupe de la Banque en Guinée Bissau.</p> <p>Les composantes retenu au terme de la révision de la liste des biens et services d'octobre 2001, sont les suivants: (i) renforcement des capacités institutionnelles et des ressources humaines ; (ii) appui à la finalisation et au suivi de la stratégie de réduction de la pauvreté ; (iii) réhabilitation et développement des infrastructures administratives et logements ; et (iv) Gestion du projet.</p>			

A2. Conformité aux conditions préalables/engagements

L'accord de prêt a été mis en vigueur le 16 janvier 1991, soit près de 17 mois après l'approbation du projet. Les autres conditions du prêt ont également été remplies avec retard. De ce point de vue, les performances du projet sont peu satisfaisantes.

A3. Performance dans l'acquisition des biens et services

Le projet a enregistré d'assez bonnes performances en matière d'acquisitions de biens et travaux entre 1993, année de restructuration du projet et 1998, année de l'arrêt des travaux pour cause de conflit armé. Ceci avait permis d'achever la réhabilitation du bâtiment du Ministère du plan, la construction des neuf logements, l'acquisition de certains équipements informatiques et mobilier de bureau. Cependant, les acquisitions relatives aux services de consultants et à la réalisation du programme de formation, ainsi que la construction du nouveau bâtiment du Ministère du Plan ont accusé un important retard. La faible maîtrise des règles de procédure de la Banque est une des raisons de la faible performance en matière d'acquisitions de biens et services. Dans l'ensemble, la performance en matière d'acquisition de biens et services est peu satisfaisante.

A4. Performance financière

La totalité des coûts en devises du projet est couverte par le prêt et le don. Dans l'ensemble, le Gouvernement a rempli ses engagements au titre de la contrepartie nationale composée de la valeur locative des bureaux, ainsi que de la valeur des terrains prévus dans le cadre du projet. Le taux de décaissement du don était de 57,37 % au 21 novembre 2003 ; celui du prêt était de 37,14 % à la même date, correspondant à un taux de décaissement global du projet de 50,43% qui est peu satisfaisant.

A5 Performance des activités et réalisations du projet

Le projet accuse un important retard dans son exécution. En effet, douze ans après la mise en vigueur du prêt et du don, seules les composantes réhabilitation des bâtiments et la construction de 9 logements ont été pratiquement achevées. Les difficultés d'exécution ont abouti à une restructuration du projet en 1993. Le retard enregistré dans l'exécution du projet a été amplifié par les sanctions pour arriérés ainsi que le conflit armé déclenché en juin 1998 et qui a provoqué l'arrêt des activités du projet. En juillet 2001, la Banque a approuvé le plan de relance du projet soumis par le Gouvernement. Ainsi chacune des composantes a été revue en tenant compte des nouvelles priorités du pays et de la Vision de la Banque, notamment en matière de lutte contre la pauvreté, de renforcement des capacités gestion et du suivi de la dette.

Deux missions de supervision ont été effectuées par la Banque en mai et octobre 2002. Elles ont permis d'arrêter, d'un commun accord avec le Gouvernement, certaines dispositions en vue du redémarrage rapide de l'exécution du projet, notamment pour la construction du nouvel immeuble du Ministère du Plan dont la réalisation permettrait de lever en partie la contrainte majeure résultant du manque de locaux administratifs à Bissau. Le Gouvernement a introduit plusieurs requêtes sollicitant la prorogation de la date limite de dernier décaissement qui était expirée depuis le 31/10/02. La Banque a marqué, le 9 juillet 2003, son accord sur cette prorogation qui couvre la période du 31/10/02 au 30/06/04, en indiquant au Gouvernement de tout mettre en œuvre pour finaliser les activités restantes avant l'expiration de cette date qui ne sera plus prorogée. Des progrès tangibles ont été enregistrés depuis cette dernière prorogation de la date du dernier décaissement bien que le coup d'Etat survenu le 14 septembre 2003 ait quelque peu retardé les activités. En effet, le dossier d'appel d'offres pour la construction de l'immeuble du Ministère du Plan a reçu l'avis de non-objection de la Banque et a été publié dans le bulletin des Nations Unies « Development Business ». Les propositions techniques et financières des entreprises intéressées ont été réceptionnées par le Gouvernement. La commission nationale d'examen des offres a exploité ces soumissions. Aussi, les activités d'audit ont démarré. La liste restreinte de cabinets d'audit établie par le Gouvernement a été approuvée par la Banque et les lettres d'invitation ont été envoyées aux cabinets. La préparation du dossier technique d'acquisition des biens et services complémentaires est avancée et sera soumis à l'examen de la Banque, ainsi qu'une liste révisée des biens et services que le Gouvernement propose, compte tenu de la contrainte de finaliser les activités avant le 30 juin 2004, date limite du dernier décaissement. De manière générale, les performances en matière d'exécution du projet sont peu satisfaisantes.

A6. Impact sur le développement

Grâce à l'exécution d'une partie substantielle de l'assistance longue durée, les capacités de la Direction générale du plan ont été renforcées en matière de programmation des

investissements, ce qui lui permet de concevoir et réaliser le programme d'investissements publics. Grâce à cet appui, la Direction des programmes et projets a pu également constituer une base de données regroupant les projets au niveau national. De même, la Direction de la planification régionale a été renforcée. En outre, le projet remanié contribuera à atteindre les objectifs en matière de renforcement des capacités, de développement des ressources humaines, de gestion de la dette extérieure et de réduction de la pauvreté grâce, notamment, à l'appui à la finalisation et au suivi du DSRP.

A7. Evaluation globale de performance

L'analyse ci-dessus permet d'affirmer que la performance globale du projet n'est pas satisfaisante :

Indicateur	Avancement	Acquisition des biens et services	Performanc e financière	Activités et travaux	Impact sur le développement	Évaluation générale
Evaluation	1	1,5	1,5	1	2	1,4

A8. Problèmes et actions proposées

<u>Problèmes</u>	<u>Actions Proposées</u>	<u>Echéances</u>
D'importants retards ont été accusés dans l'exécution des volets « Construction du bâtiment du Ministère du Plan » et « Formation »	<p><u>Pour le Gouvernement :</u> Accélérer le processus de dépouillement des DOA pour le volet « Construction » et envoyer à la Banque le DOA pour le recrutement du bureau d'études pour la réalisation du programme de formation et l'acquisition de l'assistance technique complémentaire.</p> <p><u>Pour la Banque.</u> Informer le Gouvernement qu'aucune prorogation de la date limite du dernier décaissement ne peut être accordée si le projet accusait encore des retards dans l'exécution des activités prévues.</p>	<p>Immédiatement</p> <p>Immédiatement</p>
Les comptes du projet n'ont jamais été audités	<p><u>Pour le Gouvernement :</u> Initier sans délais le processus de recrutement du cabinet pour l'audit des comptes du projet.</p> <p><u>Pour la Banque.</u> Informer le Gouvernement que tout nouveau décaissement sera conditionné au démarrage des activités d'audit.</p>	<p>Décembre 2003</p> <p>Immédiatement</p>

2.6 Projets âgés et projets à problèmes

2.6.1 Projets âgés. La durée de vie moyenne du portefeuille actif est 6,5 ans pour un taux de décaissement de 38,9 % seulement au 21 novembre 2003. Trois projets, représentant environ 40 % des engagements nets ont un âge moyen de 14 ans avec un taux de décaissement de 76,57 % seulement. Ces projets sont les suivants : (i) Distribution d'eau potable et drainage des eaux fluviales (15 ans) ; (ii) Appui institutionnel au Ministère du Plan (13 ans); et (iii) Développement de la pêche artisanale avancée (13 ans). Plusieurs facteurs expliquent cette situation, à savoir la longue période de guerre (juin 1988-mai 1999) à laquelle s'est greffée la

période de sanctions pour arriérés de paiement de dette d'environ deux ans. Par ailleurs, les lenteurs dans le processus de prise de décisions, de mise en vigueur et/ou de ratification des prêts et dons, et la faiblesse des capacités d'exécution sont également des facteurs explicatifs d'un âge moyen aussi élevé du portefeuille pour un taux de décaissement aussi faible. Les difficultés liées à la mise à disposition des fonds de contrepartie de l'Etat, indispensables à l'avancement des activités de certains projets, ainsi que les délais de traitement des DAO et de demande de décaissement au niveau de la Banque seraient à l'origine de cette situation.

2.6.2 Projets à problèmes. Les projets à problème sont définis comme des opérations ayant une note inférieure à 1,5 pour le critère relatif au respect des conditions et autres engagements ou à l'impact sur le développement. Par rapport à ces critères, neuf(9) projets sur dix que comprend le portefeuille sont classés dans la catégorie des projets à problèmes. Seul le projet intitulé l'étude de la route Beké-Quebo ne satisfait pas à ces critères. Les principaux problèmes du portefeuille sont liés au respect des conditions préalables à la mise en vigueur des prêts. Au regard de ce critère, sept (7) projets se sont vus attribués la note 1, et la note générale au regard du même critère est de 1,17. Par ailleurs, le portefeuille est confronté à d'énormes difficultés relevant des questions financières ; la performance de l'ensemble des projets est peu satisfaisante avec la note de 1,18.

2.7 Evaluation de la fréquence et de la qualité des supervisions

2.7.1 Du fait des conséquences de la guerre, qui a duré un an, et de la période de sanctions (environ deux ans), les acquis en matière de supervisions n'ont pu être consolidés durant la première année de reprise des opérations de la Banque en Guinée-Bissau après la guerre, à savoir 2001. Cependant, depuis 2002, l'essentiel des projets observe le ratio établi de 1,5 missions de supervision par projet, par an. La qualité des supervisions s'est également améliorée en termes d'analyse de l'état d'avancement des projets, de mise en œuvre des recommandations. Cependant, il y a lieu de souligner que certains problèmes sont constamment soulevés par les missions de supervision, à savoir les difficultés de mobilisation de la contrepartie de l'Etat au financement des projets, et la faible maîtrise des règles de procédure de la Banque, qui engendrent d'importants retards dans le processus d'acquisition des biens et services. Ces problèmes perdurent et font régulièrement l'objet de dialogue avec les autorités. La problématique de la contrepartie est liée à la capacité des autorités de procéder à une allocation stratégique des ressources limitées, dans la perspective d'un plus grand impact des ressources intérieures et extérieures. Ce dialogue devra se poursuivre et en coordination avec d'autres partenaires au développement. S'agissant de la maîtrise des règles de procédure de la Banque, un atelier de formation est programmé et devrait bénéficier aux fonctionnaires de la Guinée-Bissau et du Cap Vert.

2.8 Questions d'ordre transversal

2.8.1 Les opérations de la Banque en Guinée Bissau ont pour principal objectif de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations, en particulier les groupes défavorisés dont les femmes. Elles contribuent également à la valorisation des ressources humaines, à la sauvegarde des ressources naturelles et de l'environnement et à l'intégration régionale. Par ailleurs, avec la généralisation de l'approche participative lors de la préparation et l'évaluation des opérations, le portefeuille des opérations en cours reflète de plus en plus la Vision de la Banque, notamment en matière de réduction de la pauvreté pour un développement durable en Guinée Bissau.

2.8.2 **La gouvernance.** La problématique de la gouvernance en ses aspects politiques et économiques se pose avec acuité en Guinée-Bissau et influe sur l'environnement institutionnel de mise en œuvre des projets du portefeuille. La Banque mène le dialogue dans le cadre des différentes missions de supervision, de préparation, d'évaluation et de dialogue sur le DSP avec les autorités sur la nécessité de mettre en place un environnement institutionnel adéquat pour la mise en œuvre de l'assistance extérieure. Au cours du VIIIème FAD, la Banque a évalué et fait distribuer aux Conseils d'administration le document du projet d'appui aux réformes économiques. Ce document n'a finalement pas été examiné du fait d'importants dérapages constatés dans la mise en œuvre du Programme économique du Gouvernement. Par ailleurs, au titre des ressources du FAD-IX, la Banque et le Gouvernement ont retenu d'affecter l'allocation sous forme de don (1,35 million d'UC) au renforcement des capacités institutionnelles et des ressources humaines. L'objectif visé est de doter les structures bénéficiaires des capacités techniques et des outils d'analyses nécessaires à assurer un pilotage stratégique du développement et une gestion transparente des ressources publiques. Ce nouveau projet viendra renforcer les acquis du premier projet d'appui institutionnel au Ministère du Plan. Les projets d'appui institutionnel au développement du secteur de l'agriculture et de la pêche dans le cadre du Projet de Réhabilitation Post-Conflict contribuent également au renforcement des capacités d'exécution et de gestion des structures bénéficiaires.

2.8.3 **Le genre.** Le portefeuille de la Banque comporte trois projets qui mettent un accent particulier sur la promotion économique et sociale de la femme. Il s'agit, dans le secteur social, du projet de réhabilitation qui vise à accroître les revenus des groupes vulnérables, dont les femmes. Ce projet devrait contribuer également au renforcement des communautés de base animées le plus souvent par les ONG féminines. De même, le projet d'appui au PNDS vise, entre autres, à réduire les disparités de l'accès aux soins de santé primaires, tandis que le projet d'aide d'urgence approuvé en 2000 vise à améliorer l'environnement vaccinal des enfants et des femmes en âge de procréer. Par ailleurs, la présence, au sein de la Banque, d'experts dans les questions de genre facilite désormais l'évaluation de l'impact des projets sur les femmes.

2.8.4 **L'intégration régionale :** La Banque apporte sa contribution au processus d'intégration régionale en finançant l'étude relative à la route Boke-Quebo qui bénéficiera à la République de Guinée et de la Guinée-Bissau. Par ailleurs, l'option politique prise par la Guinée-Bissau, en 1997, d'adhérer à l'UEMOA est une marque d'engagement en faveur de l'harmonisation de ses politiques monétaires, budgétaires et douanières avec les autres pays de l'UEMOA, en vue de tirer le meilleur avantage de son appartenance à une zone de stabilité monétaire. Le respect des critères de performances y relatifs requiert de réelles capacités de formulation, d'analyse et de suivi des politiques convenues avec les autres pays membres de l'Union. Le projet d'appui au renforcement des capacités institutionnelles en matière de gestion économique en cours de préparation dans le cadre du FAD-IX contribuera à la réalisation de cet objectif. Il viendra consolider les acquis du premier projet d'appui institutionnel au Ministère du Plan qui appuie le renforcement de gestion du développement.

2.8.5 **L'environnement.** La quasi-totalité des opérations en cours a fait l'objet d'une classification environnementale avant leur évaluation et ont respecté les normes en matière environnementale. Cette classification a permis d'inclure dans les rapports d'évaluation des mesures d'atténuation de l'impact sur l'environnement, en particulier pour les opérations classées en catégories 1 et 2 (avec impact certains). Les agences d'exécution ont été

sensibilisées sur la nécessité d'une application de ces mesures identifiées dans le cadre de chaque projet.

2.8.6 La population. La population est jeune, puisque 61,4% sont âgés de moins de 24 ans. Entre 1991 et 2000, la tranche d'âge des moins de 15 ans est passée de 47% à 50,2%. Cette situation engendre une demande sociale importante de services sociaux dont les soins de santé et d'éducation. L'analphabétisme touche quelque 60 % de cette population et illustre l'ampleur des enjeux en terme d'augmentation de la productivité de cette population dans la perspective de lutter durablement contre la pauvreté. Les projets du secteur social dont le PNDS, la Réhabilitation Post-Conflict et l'aide humanitaire d'urgence contribuent à appuyer les efforts du Gouvernement pour faire face à cette importante demande sociale en particulier en matière de santé, d'éducation et de formation dans la perspective d'augmenter les opportunités d'emplois.

2.8.7 Lutte contre la pauvreté. Il est estimé qu'un peu plus de 64,7 % de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté (fixé à moins de 2 dollars E.U. par jour et par personne). Celle-ci touche plus durement les populations rurales. Toutefois, la pauvreté menace de plus en plus les populations urbaines en raison notamment de l'exode rural et de la densité de la population urbaine qui dépasse les 300 habitants au km². La totalité des opérations en cours d'exécution contribuent à améliorer les conditions de vie de la population, à travers notamment : (i) le financement d'activités génératrices de revenus pour les groupes vulnérables ; (ii) la réhabilitation des infrastructures économiques et sociales de base; (iii) le renforcement des capacités, ainsi que l'appui aux réformes macro-économiques et structurelles; et (iv) l'aide humanitaire d'urgence pour soulager la population durement affectée par le conflit. De plus, le projet d'appui institutionnel au Ministère du Plan a été restructuré en 2001 pour y inclure un appui à la finalisation du Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) et le financement d'activités de suivi des indicateurs de la pauvreté au niveau des régions.

2.9 Evaluation générale de la performance du portefeuille

2.8.1 Le tableau ci-dessous indique que la moyenne des notes attribuées aux opérations sous-revue est de 1,4 sur une échelle située entre 0 et 3. La performance globale des opérations en cours d'exécution en Guinée-Bissau est par conséquent, peu satisfaisante, et reflète une dégradation par rapport à la dernière revue du portefeuille réalisée en 1997.

Evaluation globale de la présente revue du portefeuille

Indicateur	Avancement	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et travaux	Impact sur le développement	Évaluation générale
Evaluation	1,17	1,63	1,18	1,47	1,60	1,4

Evaluation globale de la revue du portefeuille de 1997

Indicateur	Avancement	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et travaux	Impact sur le développement	Évaluation générale
Evaluation	1,2	1,4	1,6	1,5	2,0	1,5

2.8.2 La note de l'évaluation générale est passée de 1,5 en 1997, à 1,4 en 2003. Les différents indicateurs de performance se présentent comme suit :

- (i) De réelles difficultés persistent au démarrage des projets et en rapport avec le respect des conditions préalables à la mise en vigueur des prêts et la ratification des accords de prêts. Une période moyenne de 22 mois est observée entre la date d'approbation et celle de mise en vigueur des prêts. Les rapports d'avancement ne sont pas régulièrement transmis à la Banque, et aucun projet du portefeuille n'a fait l'objet d'audit, alors que la durée de vie moyenne des projets est de 6,5 ans. Cette situation a été suscitée par la longue période de guerre et de sanction pour arriérés de paiements. De manière générale, aucune amélioration significative n'a été observée au niveau de ce critère depuis la dernière revue.
- (ii) L'indicateur relatif à l'acquisition des biens et services enregistre une légère amélioration par rapport à la dernière revue du fait du démarrage des activités de certains projets dont le PNDS et le projet Réhabilitation Post-Conflict. Néanmoins la performance du portefeuille reste peu satisfaisante. La faiblesse des capacités techniques des responsables de projets en ce qui concerne la préparation des DAO et la faible maîtrise des règles de procédure de la Banque perdurent. Par ailleurs, les circuits des relations, entre le Gouvernement, la Banque et les fournisseurs de services et des biens doivent également être maîtrisés par les chefs de projets afin d'éviter des blocages dans le processus d'acquisition de biens et services. Certains projets ont eu recours aux services des agences spécialisées de l'ONU et aux ONG en vue d'améliorer l'exécution des projets. Le Gouvernement et la Banque devront faire en sorte que l'intervention de ces agences améliorent significativement les performances du portefeuille.
- (iii) En ce qui concerne les performances financières, les contraintes liées à la mobilisation de la contrepartie de l'Etat et aux longs délais de traitement des dossiers de demandes de décaissement expliquent la dégradation de la performance financière du portefeuille avec une note générale qui est passée de 1,6 lors de la dernière revue à seulement 1,18.
- (iv) S'agissant des performances au regard du respect du calendrier d'exécution des activités et des performances de l'équipe technique et de la direction du projet, le portefeuille enregistre une dégradation. En effet, l'évaluation du travail de l'assistance technique n'est pas systématisée avant la fin de l'ensemble des contrats établis à cet effet. Ainsi, la performance du portefeuille n'a pas changé significativement depuis la dernière revue ; elle est de 1,47, contre 1,5 lors de la précédente revue.
- (v) Enfin, en dépit de la pertinence des objectifs des projets du portefeuille, leur impact sur le développement est limité à cause des difficultés de mise en œuvre des activités pour les diverses raisons susmentionnées.

2.10 Décaissements

2.8.3 Le montant total décaissé au 21 novembre 2003 sur l'ensemble des opérations en cours, s'élève à 21,19 millions d'UC, sur un total d'engagements nets des annulations qui à la même date se montent à 54,47 millions d'UC, soit un taux de décaissement de 38,9 %. Le

secteur des équipements collectifs a le taux de décaissement le plus élevé (79,85%) suivi du secteur agricole (53,37%), du multisectoriel (50,47%) et le secteur des transports (21,95 %). Le secteur social enregistre le plus faible taux décaissement (15,18 %).

2.8.4 Les principales causes du faible taux de décaissement sont les suivantes : (i) les retards dans le traitement des demandes de décaissement ; (ii) l'existence d'une seule banque commerciale en Guinée Bissau et dont le réseau de correspondant n'est pas étoffé ; ce qui ne permet pas les décaissements dans certaines devises ; (iii) les problèmes de transfert des fonds entre la Banque africaine de développement et les banques des structures bénéficiaires ; (iv) le déficit de communication entre la Banque et les agences d'exécution, ainsi que les fréquents rejets des demandes de décaissements pour non-respect des procédures; et (v) les irrégularités dans la transmission (parfois non-transmission) des documents de suivi comptable et financier des prêts et des dons : ledger, bordereaux de décaissement, etc.

III. EVALUATION DE LA CAPACITE DE GESTION ET D'EXECUTION DES PROJETS

3.1 Performance du Gouvernement et des agences d'exécution

3.1.1 Les opérations de la Banque en Guinée-Bissau sont exécutées sous la tutelle des ministères techniques, leur suivi et leur coordination étant du ressort de la Direction générale du plan (DGP) du Ministère de l'économie et des finances. La DGP est chargée, entre autres, de préparer et mettre en place le Programme d'investissements prioritaires (PIP) en fonction des priorités établies par le Gouvernement et des ressources disponibles. Les capacités de la DGP en matière de programmation des projets ont été renforcées par le projet d'appui institutionnel au Ministère du Plan. Cependant, d'importantes insuffisances subsistent, notamment sur le plan de la coordination avec les cabinets d'études et de planification des Ministères techniques et la DGP concernant le cycle du projet (identification, évaluation, suivi-exécution).

3.1.2 La performance du Gouvernement et des agences d'exécution dans la mise en œuvre et la gestion des opérations de la Banque en Guinée Bissau n'est pas satisfaisante. La dernière revue de portefeuille avait déjà permis de mettre en exergue les contraintes génériques et spécifiques qui étaient à la base de cette mauvaise performance. Les mesures préconisées pour remédier à cette situation ont fait l'objet d'une large concertation avec les autorités nationales, mais ces contraintes perdurent. Elles portent sur :

- (i) La faiblesse des capacités institutionnelles qui retarde considérablement la ratification et la mise en vigueur des prêts, et partant limite la contribution des ressources du Fonds à la réalisation des objectifs prioritaires du pays;
- (ii) La méconnaissance des règles de procédures de la Banque en matière d'acquisition des biens et services par les responsables nationaux des projets, ainsi que la faiblesse de leurs capacités techniques pour la préparation des dossiers d'appel d'offres qui retardent l'exécution des activités des projets ;
- (iii) Les moyens limités en ressources humaines et matérielles au niveau des ministères techniques et celui en charge de la coordination font que les projets ne s'exécutent pas toujours dans les conditions matérielles et logistiques requises, en vue d'atteindre les objectifs fixés;

- (iv) Le cumul des fonctions par certains responsables des projets fait que les projets ne font pas l'objet d'un suivi approprié de la part du Gouvernement;
- (v) Les défaillances dans la mise à disposition des projets de la contrepartie du Gouvernement au financement des projets constituent une contrainte majeure à la réalisation des objectifs de développement assignés aux projets;
- (vi) l'absence d'audit régulier des comptes des projets par le Gouvernement, ainsi que la non transmission à la Banque des rapports d'avancement conformément aux règles en la matière constituent une contrainte majeure pour l'exécution des opérations de la Banque.

3.1.3 Les séminaires de formation prévus dans le cadre du projet d'appui institutionnel laissent entrevoir de bonnes perspectives de renforcement des capacités des agences d'exécution et de coordination des opérations de la Banque en Guinée Bissau. Par ailleurs, conscient des contraintes qui pèsent sur la capacité nationale d'absorption des ressources, le nouveau Gouvernement compte prendre des mesures visant à réduire les délais de ratification des accords de prêts.

3.2 Performance de la Banque

3.2.1 La performance de la Banque en matière d'assistance, de suivi et de supervision des opérations est fortement dépendante du contexte économique et social du pays. Ainsi, le conflit armé et la situation d'insécurité qui l'a suivi n'ont pas permis ni d'entreprendre des missions de supervision en nombre suffisant au regard des problèmes rencontrés dans l'exécution, ni d'appliquer strictement les règles de la Banque en matière d'exécution des projets. Depuis 2002, des améliorations sont constatées dans la qualité et la fréquence des supervisions. Cependant, il ressort des contre-performances de la Banque, en ce qui concerne l'application de ces propres règles en matière de gestion des projets en Guinée-Bissau. Ces contre-performances se présentent comme suit :

- (i) le portefeuille comporte 40 % de projets (en terme d'engagements nets) dont la durée de vie moyenne est supérieure à dix ans ; le strict respect des règles aurait conduit à une annulation de ces projets; cependant, du fait de la situation spéciale de pays post-conflit de la Guinée-Bissau, la Banque n'a pas observé ces propres règles en la matière ;
- (ii) la période moyenne écoulée entre la date d'approbation des prêts et celle de mise en vigueur des projets est bien plus longue que celle autorisée par les règles; cependant, la Banque a fait preuve de souplesse au risque d'annuler les prêts d'importance stratégique pour le développement avant le démarrage des activités ;
- (iii) le non-respect par le Gouvernement de ses engagements en matière d'audit devrait entraîner la suspension des décaissements sur les ressources de plusieurs opérations ; ce qui n'est pas le cas pour plusieurs projets ;

- (iv) L'engagement pris pour renforcer les capacités du personnel national des projets en la maîtrise des procédures d'acquisition des biens et services doit être concrétisé par l'organisation du séminaire prévu en la matière. Initialement programmé pour le deuxième semestre de l'année 2003, ce séminaire a été reporté ;
- (v) Il a été relevé, en ce qui concerne la Banque, de longs délais de traitement des dossiers d'appel d'offres et ceux de demandes de décaissement; la Banque devra veiller à les réduire, en vue d'améliorer la performance du portefeuille.

IV. COORDINATION DE L'AIDE

4.1 Evaluation de la capacité du gouvernement à coordonner l'aide extérieure

4.1.1 L'aide extérieure est la principale source de financement des programmes et projets de développement du pays depuis l'indépendance. A l'échelon gouvernemental, la coordination de l'aide relève en général du Secrétariat d'Etat au Plan, du Secrétariat d'Etat à la Coopération internationale et du Secrétariat d'Etat au Trésor. La Direction de la dette au Ministère de l'économie et des finances joue également un rôle de point focal et d'agent de liaison avec les ministères techniques pour tout ce qui concerne l'aide accordée sous forme de prêt. Cette situation ne permet pas un suivi et une coordination efficaces de l'aide extérieure dans la mesure où l'on observe souvent des chevauchements des requêtes de financement ainsi qu'une certaine confusion au niveau des responsabilités des structures. C'est ainsi qu'il n'existe actuellement aucune structure en Guinée-Bissau en mesure de dresser un état exhaustif de l'aide reçue ainsi que sa répartition sectorielle. Le projet d'appui institutionnel au Ministère du Plan a été restructuré en 2001 pour y inclure, entre autres, un volet appui à la Direction de la Dette. Cet appui prévoit, d'une part, la réactivation du Comité technique de suivi de l'aide extérieure et, d'autre part, l'organisation d'un séminaire qui devra proposer un mécanisme durable de coordination de l'aide.

4.1.2 La coordination de l'aide extérieure est assurée également à partir des Tables rondes périodiques qu'organise le Gouvernement avec le parrainage du PNUD. Elles rassemblent les bailleurs de fonds et partenaires de développement de la Guinée-Bissau autour des programmes et plans de développement du pays pour analyser et discuter les stratégies et les priorités de développement et coordonner leurs interventions tant au plan technique que financier. Par ailleurs, des contacts réguliers entre la Banque et les autres bailleurs de fonds présents dans le pays sont établis lors des missions de préparation, d'évaluation et de supervision, en vue d'harmoniser les stratégies d'intervention respectives sur le terrain et d'identifier les opportunités de cofinancement.

4.1.3 Du fait de l'ampleur des problèmes, de la faiblesse des capacités de réalisation des objectifs de développement, les partenaires au développement ont décidé de conjuguer leurs efforts pour appuyer le Gouvernement à se doter de capacités minimales requises pour le pilotage du développement en Guinée-Bissau. Ainsi, les partenaires au développement dont le FMI, la Banque mondiale, l'Union européenne, les Agences des Nations Unies et la Banque sont actuellement en train de se concerter pour aider le Gouvernement à formuler un programme national de renforcement de capacités autour de fonctions stratégiques pour le développement. L'appui de la Banque au titre du FAD-IX et dans le domaine du renforcement des capacités sera apporté dans ce cadre.

4.2 Evaluation de la capacité du Groupe de la Banque à coordonner son assistance avec les autres bailleurs de fonds

4.2.1 La capacité de la Banque en matière de coordination de l'aide extérieure est satisfaisante. En effet, toutes les opérations de la Banque en Guinée-Bissau font l'objet, à tous les niveaux du cycle de projet, d'échanges d'informations avec les principaux bailleurs de fonds présents dans le pays. Cette coordination se fait, soit de manière formelle lors de la participation de la Banque aux tables rondes ou à des missions conjointes, soit dans le cadre des contacts informels lors des missions sur le terrain où à partir du siège de la Banque. La concertation avec les autres partenaires permet à la Banque d'éviter les double emplois et de concentrer son intervention sur les secteurs où son appui peut apporter une valeur ajoutée et une complémentarité par rapport aux autres bailleurs de fonds. C'est dans ce contexte que s'inscrivent les opérations financées par la Banque en 2000 et 2001 pour soulager les populations des effets de la guerre (aide d'urgence), réhabiliter les infrastructures économiques et sociales et aider à la réinsertion des ex-combattants, à travers les projets : Aide Humanitaire d'Urgence, Réhabilitation Post-Conflict, Développement de la Pêche, Appui institutionnel au développement rural et l'Appui aux Réformes économiques qui n'a pu être approuvé du fait des dérapages importants constatés. Toutes ces opérations s'inscrivent dans le cadre d'une mobilisation de la communauté internationale pour la reconstruction du pays et font l'objet de financements parallèles par plusieurs bailleurs de fonds, dont la Banque mondiale pour la réhabilitation. Enfin, le programme de réformes a enregistré un niveau élevé de coordination avec l'ensemble des bailleurs de fonds. Cela a permis à la Banque de surseoir à l'approbation du projet d'appui aux réformes et à la réhabilitation (PARR) qui venait d'être évalué, lorsque l'UE et les Institutions de Bretton Woods ont suspendu leurs aides budgétaires à la Guinée Bissau en juillet 2001.

4.3 Évaluation de la performance des cofinanciers dans les opérations cofinancées

4.3.1 Plusieurs partenaires bilatéraux et multilatéraux ont soutenu les efforts faits par la Guinée-Bissau en appuyant notamment le Programme Post-conflit et en lui accordant des ressources additionnelles en contrepartie de la mise en oeuvre de réformes économiques. En particulier, les Institutions de Bretton Woods ont élaboré des programmes de réformes structurelles et de stabilisation qui devraient placer l'économie sur un sentier de croissance soutenue. Dans le but de coordonner l'aide et d'accroître la performance des opérations cofinancées, certains donateurs ont été identifiés comme chefs de file dans leurs domaines de concentration respectifs. C'est le cas de l'UE pour les infrastructures, le FMI pour les appuis budgétaires, le PNUD pour le renforcement de capacités et la gouvernance et les Pays-Bas pour la réduction de la pauvreté. Des partenaires, notamment, la France, les Pays Bas et l'UE apportent l'assistance technique aux régies financières en vue d'améliorer les capacités de financement du développement sur ressources propres.

4.3.2 Par ailleurs, les institutions financières internationales dont la Banque ont apporté un appui à l'allègement de la dette de la Guinée Bissau dans le cadre de l'initiative PPTE. Cependant, du fait des mauvaises performances économiques et en matière de gouvernance, le pays perd progressivement le bénéfice des allègements de dette, après la suspension depuis deux ans, des appuis au programme économique du Gouvernement. Le processus de préparation du Document de stratégie par pays 2002-2004 a été l'occasion d'échanges de vue fructueux avec les partenaires au développement et de mettre en exergue les contraintes liées à la difficulté de mobilisation des cofinancements en l'absence d'amélioration de l'environnement en matière de gouvernance et de réformes structurelles.

V ETAT DES REMBOURSEMENTS DES PRETS ET DES ARRIERES

5.1 La Guinée-Bissau n'a pas d'arriérés de remboursements des prêts FAD et a bénéficié depuis son accession au point de décision de l'Initiative PPTE, de 100% d'annulation du service de sa dette vis-à-vis du FAD/BAD. Par ailleurs, le pays est à jour au titre des souscriptions au capital de la Banque. S'agissant du PPTE, Banque a ainsi accordé à la Guinée-Bissau, de décembre 2000 à novembre 2003, l'annulation du service de sa dette vis-à-vis du FAD/BAD d'un montant cumulé de 11,83 millions \$ E.U. en terme nominal. Ce qui représente 11,1 millions de \$ en valeur actualisée nette, sur un montant total approuvé de 50,84 millions de \$, soit environ 22% de son allocation. Le point d'achèvement (PA) qui était prévu en décembre 2003, n'est plus réaliste au regard des performances du pays. Il est envisagé de proroger la facilité au titre de l'initiative PPTE à l'année 2004. Ce qui soulagerait les finances publiques du service de la dette due au FAD/BAD pour un montant de 3,07 millions de \$ E.U. pour l'année 2004.

VI PROBLEMES ET INITIATIVES A PRENDRE POUR AMELIORER LA QUALITE DU PORTEFEUILLE

6.1 Problèmes rencontrés dans l'exécution des projets

6.1.1 En dépit des efforts faits pour améliorer la performance du portefeuille, l'exécution des projets continuera d'être affectée par la persistance des problèmes génériques énoncés aux paragraphes 3.1 et 3.2 et résumés ci-après :

6.1.2 Phase de démarrage

- (i) Les lenteurs administratives bloquent ou retardent considérablement la mise en vigueur des opérations;
- (ii) Les difficultés rencontrées par l'administration et les agences d'exécution à remplir certaines conditions spécifiques.

6.1.2 Acquisitions des biens et services :

- (i) La méconnaissance des règles et procédures de la Banque en matière d'acquisition des biens et services;
- (ii) Les longs délais de passation des marchés, incluant les difficultés d'élaboration des dossiers d'appel d'offres ;
- (i) La faible capacité (organisation et moyens) des entreprises nationales du secteur privé pour exécuter les marchés ;
- (iv) L'insuffisance de la base de données relatives aux fournisseurs nationaux.

6.1.3 Exécution et gestion des opérations :

- (i) Le faible niveau des ressources humaines;
- (ii) La non-production et transmission à la Banque, dans les délais requis, des rapports d'avancement trimestriels ;

- (iii) Le non-respect de l'obligation de faire un audit annuel de chaque projet ;
- (iv) La déficience de la gestion comptable et financière ;
- (v) Le faible niveau de transfert de compétences entre l'assistance technique des projets et le personnel national ;
- (vi) Les changements fréquents de ministres et du personnel des agences d'exécution, ce qui entraîne souvent l'absence d'archives et de mémoire institutionnelle;
- (vii) La déficience du suivi et de gestion des contrats (consultants, entrepreneurs et fournisseurs) ;
- (viii) Les problèmes de communications, notamment la non-fiabilité et le coût très élevé des télécommunications ;
- (ix) Les moyens limités en ressources humaines et matérielles au niveau du Secrétariat d'Etat au Plan, structure centrale chargée du suivi et de la coordination de tous les projets;

6.1.4 Les problèmes financiers:

- (i) Les défaillances dans la mobilisation de la contrepartie du Gouvernement pour la mise en œuvre de plusieurs projets ;
- (ii) L'absence d'un système financier, l'unique banque commerciale opérant dans le pays n'ayant pas un réseau de correspondants facilitant les transferts ;
- (iii) L'arrêt fréquent de l'exécution des projets dû aux suspensions des décaissements pour cause d'arriérés ;
- (iv) Les longs retards observés par la Banque dans les décaissements des fonds en faveur des opérations.

6.1.5 Le Gouvernement, avec l'appui de la Banque et des autres bailleurs de fonds, devrait, prendre les mesures nécessaires pour résoudre ces problèmes, en vue d'améliorer les capacités d'absorption des financements extérieurs par la Guinée-Bissau. Le processus d'élaboration du budget 2004 en cours prévoit la prise en compte, sous la rubrique des dépenses en capital, d'une partie de la contrepartie de l'Etat au financement des projets appuyés par le FAD. Ce projet de budget comporte néanmoins des besoins de financement estimés à environ 15 millions de \$ E.U. qui seront soumis aux partenaires au développement de la Guinée-Bissau pour recherche de financement d'ici la fin de l'année 2003 ou au mois de janvier 2004.

6.2 Solutions et plan d'actions

Un plan d'action détaillé par projet pour l'amélioration du portefeuille de la Banque, ainsi qu'un calendrier de mise en œuvre est présenté à l'annexe III. Les mesures spécifiques envisagées dans l'annexe II et le maintien d'un niveau de supervision satisfaisant en 2003 et 2004 devrait améliorer le rythme d'exécution. Ceci devrait se traduire par une amélioration du rythme d'exécution des 3 projets âgés. Ces actions, menées conjointement avec le processus de dynamisation des projets approuvés en 2001 et l'accélération du délai de traitement des décaissements à la Banque, devraient permettre une amélioration sensible du taux de décaissement des opérations.

6.3 Leçons à tirer pour les DSP et futures revues de portefeuille

6.3.1 Les conclusions de la revue ont permis d'enrichir le processus de préparation du Document de Stratégie par Pays (DSP) 2002-2004, qui a été approuvé par les Conseils d'administration le 18 juin 2003. En effet, la recommandation de la revue portant sur le renforcement des capacités des institutions et des ressources humaines, en vue d'un suivi amélioré de l'exécution des projets, a suscité le choix de l'un des deux domaines de concentration du DSP, à savoir le renforcement des capacités institutionnelles. Les ressources accordées au pays sous forme de don au titre du FAD-IX financeront les activités de renforcement des capacités, en accordant une attention particulière à la maîtrise du cycle des projets. Cependant, le contexte politique et les progrès dans les réformes structurelles sont indispensables pour réaliser des avancées significatives en matière d'amélioration des performances du portefeuille.

6.3.2 Au regard des futures revues, il y a lieu de signaler que la prise en compte des questions transversales nécessite des équipes multidisciplinaires dans la préparation et l'évaluation des opérations. Par ailleurs, les difficultés financières persistantes de l'Etat devraient conduire à accorder une attention plus accrue au problème de la contrepartie du Gouvernement lors de la préparation des projets. De même, les longs délais de mise en vigueur observés au cours des dernières années devraient inciter à plus de réalisme dans la définition des conditions. Enfin, il convient de rappeler que les difficultés de communications et l'absence d'une représentation permanente de la Banque en Guinée Bissau sont des facteurs non négligeables ayant contribué à la dégradation de la qualité du portefeuille. L'ouverture prochaine du Bureau du Programme nationale contribuera à améliorer l'exécution des projets du fait : (i) des contacts permanents entre le Coordonnateur du Bureau, qui doit avoir une bonne maîtrise des règles et procédures de la Banque, et les chefs du projet et les structures bénéficiaires ; (ii) la communication entre les responsables de projets et les différents Départements du siège se trouvera améliorée du fait de la présence du Coordonnateur sur le terrain ; ce qui devrait accélérer le processus de traitement des DAO et de demandes de décaissement.

VII CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

7.1 Conclusion.

7.1.1 La revue a permis de mettre en exergue la pertinence des objectifs des projets du portefeuille par rapport aux priorités actuels du pays. Cependant, du fait des problèmes importants d'exécution, la revue a conclu que l'impact du portefeuille sur la réalisation des objectifs de développement est limité. La note d'évaluation générale est de 1,4 contre 1,5 pour la revue de 1997. Le taux de décaissement des ressources est de 38,9 % seulement pour un portefeuille dont la durée de vie moyenne des projets est de 6,5 ans. Des contraintes génériques à l'exécution des opérations perdurent et portent notamment sur la non-mobilisation des ressources de contrepartie de l'Etat au financement des projets, la faible maîtrise des règles et procédures de la Banque par les responsables de projets, les longs délais pour la ratification et la mise en vigueur des prêts, ainsi que de traitement des dossiers de demandes de décaissement et d'appel d'offres. En ce qui concerne le suivi de l'exécution des opérations, les rapports d'activités et d'audits ne sont pas produits conformément aux règles en la matière. En conséquence, tant le Gouvernement que la Banque doivent améliorer leurs performances, en vue de se conformer respectivement à leurs engagements et à leurs règles de procédures en matière d'exécution des projets.

7.1.2 La revue a été un cadre de dialogue pour sensibiliser le Gouvernement sur le fait que des réformes structurelles, et plus de rigueur dans la gestion des affaires publiques sont nécessaires pour améliorer la contribution des opérations de la Banque à la réalisation des objectifs de développement. Cependant, l'instabilité institutionnelle qui perdure tend à limiter l'impact des efforts de développement. La communauté internationale est également sensibilisée sur la situation sociale, économique et financière difficile que traverse ce pays post-conflit. Les progrès significatifs dans l'amélioration des performances du portefeuille de la Banque résulteraient des avancées au niveau, d'une part, de la stabilité des institutions de l'Etat et de l'efficacité du processus de prise de décisions concernant l'exécution des projets et, d'autre part, de la transparence dans la gestion des affaires publiques, en particulier l'allocation rationnelle des ressources pour le financement des projets. L'ouverture du Bureau de Programme national de la Banque en Guinée-Bissau constitue également un élément important qui s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des performances du portefeuille.

7.2 **Recommandations** :

En vue d'améliorer les performances du portefeuille, il est recommandé respectivement au Gouvernement et à la Banque de réaliser les mesures spécifiques par projet et ainsi que celles d'ordre général ci-après :

Le Gouvernement devra :

- (i) Accorder une attention particulière à la mobilisation de la contrepartie des financements des projets par l'Etat dans le cadre du dialogue avec ses partenaires extérieurs pour la recherche du financement des projets prioritaires,
- (ii) Renforcer les capacités de la structure chargée de la coordination et du suivi des opérations de la Banque au niveau de la Direction générale du plan ; le nouveau projet d'appui au renforcement des capacités de gestion économique au titre du FAD-IX appuiera les efforts du Gouvernement en vue de la réalisation de cet objectif ;
- (iii) Veiller au respect des calendriers d'exécution des projets, souvent perturbés par la forte instabilité institutionnelle qui caractérise des instances décisionnelles ;
- (iv) Maintenir les responsables des projets à leur poste respectif pendant la durée des projets, afin de préserver la mémoire institutionnelle ;
- (v) Faire parvenir à la Banque de manière régulière les rapports trimestriels sur l'état d'avancement des projets ;
- (vi) Réaliser de manière régulière l'audit annuel des opérations de la Banque ;
- (vi) Renforcer les capacités des structures responsables des projets pour améliorer la communication entre la Banque et la Guinée-Bissau.

La Banque africaine de Développement devra :

- (i) Poursuivre le dialogue avec le Gouvernement et les partenaires extérieurs en vue de la création d'un environnement institutionnel requis pour le réengagement de la communauté internationale en faveur des objectifs de développement du pays. Le regain de confiance des partenaires aux institutions de l'Etat pourrait améliorer la mobilisation des ressources extérieures et leurs re-allocation optimale en appui aux projets au titre, notamment de la contrepartie de l'Etat au financement desdits projets ;
- (ii) Appuyer, en coordination avec les autres partenaires au développement, des initiatives visant à renforcer les capacités des structures responsables des projets; le projet d'appui au renforcement des capacités de gestion économique, qui est en phase d'évaluation, contribuera à la réalisation de cet objectif ;
- (iii) Organiser à l'attention des responsables des projets et des services impliqués dans leur mise en œuvre, un séminaire de formation sur les règles et procédures de la Banque en matière d'acquisition de biens et de services, de décaissement et de cycle des projets ; le programme de formation de la Banque du 1^{er} semestre 2004 pourrait prendre en compte cette formation ;
- (iv) Rendre effectivement opérationnel le Bureau de Programme national de la Banque en Guinée Bissau ;
- (v) Renforcer le processus de traitement des dossiers soumis à la Banque par les responsables de projets.

GUINEE BISSAU
REVUE DU PORTEFEUILLE

RESUME DES OPERATIONS DU GROUPE DE LA BANQUE
(au 21 novembre 2003 et en millions d'UC)

Secteurs/Projets/Etudes	Source Financ.	Date apprat.	Date signature	Date mise en vigueur	Date fin Décaiss.	Date dern. Décaiss.	Montant Prêt/Don approuvé	Engagements nets	Décaissement	Taux décais.	Solde	Situatio n
<u>Secteur agricole</u>												
PRODUCTION PORCINE - AVICOLE	FAD	30/05/1979	29/06/1981	10/11/1981	30/06/1996	14/11/1995	3.96	3.95	3.95	100.00	0.00	Achevé
ETUDE PECHE INDUSTRIELLE	FAT	28/08/1991	12/05/1992	09/06/1994	31/12/1996	12/09/1996	1.47	1.47	1.37	92.68	0.11	Achevé
DEVELOPPEMENT PECHE ARTISANALE	FAD	29/10/1990	14/12/1990	29/12/1991	31/12/2003	21/11/2003	10.68	10.49	9.3 6	89.18	1.52	Actif
PROJET D'APPUI AU SECTEUR DE LA PECHE	FAD	31/10/2001	25/01/2003	NA	31/12/2006		4.29	4.29	0.00	0.00	4.29	Actif
PROJET D'APPUI AU SECTEUR DE LA PECHE	FAT	31/10/2001	25/01/2003	NA	31/12/2006		1.70	1.70	0.00	0.00	1.70	Actif
DEVELOPPEMENT RIZICOLE DE TOMBALI	FAD	20/10/1983	23/08/1984	22/05/1986	31/12/1998	22/04/1998	5.57	5.57	5.16	92.59	0.41	Achevé
APPUI INSTITUTIONNEL AU DEVELOP. RURAL	FAT	14/06/2001	21/09/2001	19/06/2002	31/12/2005	15/05/2003	1.10	1.10	0.0230	2.10	0:870	Actif
LIGNE DE CREDIT AGRICOLE	FAD	26/06/1987	09/07/1987	23/03/1990	31/12/1998	17/04/1998	4.79	4.76	4.76	100.00	0.00	Achevé, RAP
Sous total Agriculture							33.57	33.34	24.62	72.84	9.19	
<u>Secteur Social</u>												
FOURN.- EQUIP.DE L'ECOLE TECHN.(EDUCATION I)	FAD	24/08/1976	26/08/1976	21/12/1979	31/12/1983	06/08/1987	3.68	3.68	3.65	98.99	0.04	Achevé
PROGRAMME DE REHABILITATION POST-CONFLIT	FAD	12/07/2001	21/09/2001	20/06/2002	31/12/2005	20/11/2003	5.00	5.00	1.33	26,60	3.67	Actif
PROGRAMME DE REHABILITATION POST-CONFLIT	FAT	12/07/2001	21/09/2001	20/06/2002	31/12/2005	08/10/2003	0.85	0.85	0..36	42.70	0.49	Achevé
ETUDE EDUCATION II	FAT	20/10/1983	23/03/1984	14/11/1986	30/06/1994	07/08/1990	0.54	0.54	0.54	100.00	0.00	Achevé
EDUCATION II	FAD	18/09/1989	19/09/1989	04/02/1991	30/06/2001	23/08/2001	10.59	10.59	9.49	89.63	1.10	Actif
EDUCION (I)-(COMPLEMENTAIRE)	FAD	24/08/1984	06/12/1984	08/07/1987	31/12/1996	28/02/1996	2.76	2.76	2.76	100.00	0.00	Achevé
ETUDE SECTEUR SANTE ET POPULATION	FAT	31/08/1993	21/10/1993	06/06/1996	31/12/1996	06/06/1996	0.92	0.11	0.11	100.00	0.00	Annulé
APPUI AU PROGR. DE DEVELOPPEMENT SANIT.	FAD	19/12/1997	11/02/1998	08/08/2001	31/12/2005	15/08/2003	10.00	10.00	0.037	0.37	9.963	Actif
REHABIL.HOPITAL NATIONAL SIMAO MENDES	FAD	26/06/1987	09/07/1987	17/01/1989	31/12/1996	01/09/1995	5.37	0.69	0.69	100.00	0.00	Annulé
FORMATION - GESTION DES SERVICES SANIT.	FAD	18/03/1982	03/07/198	03/11/1983	31/12/1996	12/02/1997	7.37	3.56	3.56	100.00	0.00	Achevé, RAP
AIDE D'URGENCE HUMANITAIRE	FAD	15/06/2000	21/12/2000	05/09/2001	31/12/2002	25/10/2002	0.37	0.37	0.37	100.00	0.00	Achevé
Sous total secteur Social							47.46	37.83	22.57	59.68	16.67	
<u>Secteur Transport</u>												

ANNEXE I
Page 2 de 2

Secteurs/Projets/Etudes	Source Financ.	Date apprat.	Date signature	Date mise en vigueur	Date fin Décaiss.	Date dern. Décaiss.	Montant Prêt/Don approuvé	Engagements nets	Décaissement	Taux décais.	Solde	Situatio n
AEROPORT DE BISSALANCA	FAD	29/12/1981	22/01/1982	27/09/1982	30/06/1986	24/10/1985	10.00	9.02	9.02	100.00	0.00	Achevé
PROJET DE REHABIL. INFRASTR. ROUTIERES	FAD	23/01/1997	19/03/1997	25/05/2001	31/12/2004	15/09/2003	8.50	8.50	2.23	26.27	6.27	Actif
APPUI INSTITUTIONNEL AVIATION CIVILE	FAD	20/09/1988	29/05/1989	31/01/1992	30/06/1994	05/04/1993	1.34	1.19	1.19	100.00	0.00	Achevé
APPUI INSTITUTIONNEL AVIATION CIVILE	FAT	20/09/1988	29/05/1989	22/01/1991	30/06/1994	01/07/1992	1.20	1.18	1.18	100.00	0.00	Achevé
ETUDES ROUTE BAMBADINCA XITOLE QUEBO	FAT	24/08/1984	06/12/1984	13/01/1987	31/12/1998	09/07/1992	0.39	0.32	0.32	100.00	0.00	Achevé
ROUTE BAMBADINCA-QUEBO-BUBA	FAD	22/05/1989	29/05/1989	18/12/1990	30/06/1996	30/10/1997	10.41	10.33	10.33	100.00	0.00	Achevé
CONST.ROUTE JUDUGUL-BANBADINCA(COMPL.)	FAD	21/05/1980	24/06/1980	04/05/1982	31/12/1984	22/11/1983	4.24	3.79	3.79	100.00	0.00	Achevé
CONSTRUCTION ROUTE JUDUGUL-BANBADINCA	FAD	29/04/1976	26/08/1976	07/06/1978	31/12/1984	03/08/1982	4.79	4.79	4.79	100.00	0.00	Achevé
ETUDE ROUTE BOKE-QUEBO	FAT	01/03/2001	01/08/2001	15/07/2002	31/12/2004		0.94	0.94	0.173	18.40	0.767	Actif
Sous total secteur Transport							41.80	40.06	32.84	83.98	9.13	
Secteur Equipements Collectifs												
DISTRIB.EAU POT.-DRAIN.EAU PLUV.BISSAU	FAD	26/04/1988	29/05/1989	06/06/1991	31/12/2003	20/11/2003	5.45	5.45	4.36	80.02	1.09	Act if
REHAB.- EXTEN.CENTR.THERM.RESEAUX DISTRI	FAD	26/10/1987	29/05/1989	28/06/1991	31/12/2000	27/03/2001	4.46	4.46	4.13	92.54	0.33	Achevé
ELECTRICITE	BAD	21/11/1978	10/10/1979	15/04/1980	31/12/1983	04/11/1985	1.01	1.01	1.01	100.00	0.00	Achevé
CENRALE THERMIQUE	FSN	21/11/1978	10/10/1979	25/11/1980	31/12/1982	20/06/1991	2.60	2.58	2.58	100.00	0.00	Achevé
ELECTRIFICATION DE 7 CENTRES URBAINS	FAD	30/08/1979	11/10/1979	18/02/1983	31/12/1996	20/12/1990	6.36	6.01	6.01	94.63	0.00	Achevé
Sous total Equipements Collectifs							19.88	19.51	18.09	92.71	2.77	
Multisecteur												
PROJET D'AJUSTEMENT STRUCTUREL I	FAD	17/06/1987	09/07/1987	24/08/1987	30/06/1994	11/11/1988	9.21	9.21	9.21	100.00	0.00	Achevé
PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL II	FAD	22/08/1989	19/09/1989	15/03/1990	31/12/1998	27/06/1991	13.82	13.82	13.61	98.50	0.21	Achevé
APPUI AU MINISTERE DU PLAN	FAD	22/08/1989	19/09/1989	08/07/1992	30/06/2004	12/02/1998	1.97	1.97	0.73	37.14	1.24	Actif
APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE PLAN	FAT	22/08/1989	19/09/1989	07/05/1991	30/06/2004	02/05/2002	3.80	3.80	2.18	57.25	1.63	Actif
Sous total Multisecteur							28.80	28.80	25.73	89.34	3.07	
Total général							170.20	158.56	123.86	78.09	39.12	

GUINEE-BISSAU : REVUE DU PORTEFEUILLE
RESUME DES OPERATIONS EN COURS DU GROUPE DE LA BANQUE EN GUINÉE BISSAU

(En millions d'UC)

OPERATIONS	Date d'ap-probation	Date de signature	Date mise en vigueur	Engage-ments nets	Montant décaissé	% décaissé	Observations
AGRICLTURE				17.58	9.38	53,37%	
Développement de la pêche artisanale avancée	29-Oct-1990	14-Dec-1990	28-Dec-1991	10,49	9,36	8.18 %	Projet ancien. Projet à problèmes. Le crédit destiné à l'appui aux opérateurs du secteur de la pêche artisanale n'a pu être décaissé. En conséquence les jeunes pêcheurs formés n'ont pu être installés dans leurs zones. Les assistants techniques ont terminé leur contrat mais le Gouvernement n'a pas fait parvenir à la Banque leur évaluation qui est nécessaire pour le prochain décaissement.
Appui institutionnel au développement rural	14-Juin-2001	21-Sept-2001	19-Juin -2002	1.10	0,0230	2,10%	Projet approuvé en juin 2001. Mis en vigueur en Juin2002. Le premier décaissement vient d'être effectué.
Appui au Secteur de la pêche	31-1Oct-2001	25-Janv-2003		5.99	0	0.00%	Projet approuvé en octobre 2001. Prêt non encore ratifié
SECTEUR SOCIAL				16.22	2.1	12.94%	
Appui au PNDS Santé II	19-Dec-1997	11-Feb-1998	08-Août-2001	10.00	0.037	0.37%	Le projet doit être dynamisé. Approuvé en 1997, le premier décaissement est intervenu en août 2003. La date limite du dernier décaissement a été prorogée en décembre 2005.
Aide d'urgence	15-Juin-2000	21-Dec-2000	5-Sept-2001	0.371	0.37	100.00%	L'accord de don a été signé, et avec l'UNICEF comme agence d'exécution, la mise en œuvre s'effectue normalement. Il s'avère important d'accélérer la mise en œuvre afin de réaliser toutes les activités avant décembre 2003.
Projet de Réhabilitation	12/07/2001	21/09/2001	20/06/2002	5.85	1.69	28.89%	Projet dans sa phase active. Les activités se déroulent conformément au calendrier établi. Cependant, le Comité d'Orientation du Projet ne semble pas jouer pleinement son rôle. Ce qui freine la bonne exécution des activités. Le Gvt doit prendre les actions requises.
SECTEUR TRANSPORT				9.44	2.07	21 :95%	

OPERATIONS	Date d'ap- probation	Date de signature	Date mise en vigueur	Engage- ments nets	Montant décaissé	% décaissé	Observations
Réhabilitation des infrastructures routières	23-Jan-1997	19-Mar-1997	25-Mai-2001	8.50	2.23	26,27%	Exception faite du problème de contrepartie de l'Etat au financement, le projet s'exécute comme prévu depuis la reprise des activités après la guerre.
Etude route Boke-Quebo	1-Mars-2001	1-Août-2001	15-Jan-2002	0.94	0.173	18,40%	Les activités s'exécutent conformément au calendrier établi. Le premier décaissement vient d'être effectué.
SECTEUR DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS				5.45	4.35	80,02%	
Distribution d'eau potable et drainage des eaux pluviales à Bissau	26-Apr-1988	29-May-1989	6-Jun-1991	5.46	4.36	79.85%	Le projet a été relancé et les activités sont réalisées conformément au calendrier établi. Cependant, le problème de la contrepartie de l'Etat au financement constitue une contrainte majeure au respect du calendrier..
MULTISECTORIEL				5.77	2.91	50.47%	
Appui institutionnel au ministère du plan	22-Aug-1989	19-Sep-1989	29-Juil-1992 07-Mai-1991	5.77	2.91	50.43%	La date limite du dernier décaissement vient d'être prorogé du 30 octobre 2002 au 30 juin 2004. Les activités restantes, relatives aux composantes « Construction », « Formation » et « assistance technique » doivent être impérativement réalisées dans le délai imparti, sinon le projet sera annulé. Le calendrier établi est en train d'être suivi par la cellule d'exécution du projet.
Total				54.47	21,19	38,90%	

GUINEE BISSAU
REVUE DU PORTEFEUILLE

MATRICE D' ACTIONS EN VUE D' AMELIORER LES PERFORMANCES DU PORTEFEUILLE

Opérations	Problèmes soulevés	Actions requises	Echéance
PROBLEMES GENERIQUES			
Phase de démarrage	1. Longs délais de préparation et d'approbation des décrets de ratification des accords de prêts. 2. Difficultés rencontrées par l'administration et les agences d'exécution à remplir certaines conditions spécifiques.	1. <u>Par le Gouvernement</u> : Trouver une solution réglementaire permettant la ratification des accords dans un délais maximum de 3 mois à partir de la signature des accords. 2. <u>Par la Banque</u> : Assister l'Administration et des agences d'exécution à satisfaire les conditions spécifiques 2. <u>Gouvernement</u> . Renforcer les capacités institutionnelles et en ressources humaines.	Décembre 2003 Permanent
Acquisitions des biens et services :	1. Méconnaissance des règles et procédures de la Banque. 2. Longs délais de passation des marchés, incluant les difficultés d'élaboration des dossiers d'appel d'offres et la lenteur dans les processus respectifs d'adjudication et d'approbation des marchés. 3. Faible capacité des entreprises nationales du secteur privé pour exécuter les marchés,	1 et 2. <u>Gouvernement /Banque</u> . Organiser des séminaires de formation à l'attention des coordonnateurs de projets sur les règles et procédures de la Banque en matière d'acquisition de biens et services. 3. <u>Gouvernement/Banque</u> . Etre plus rigoureux dans la sélection des entreprises pour les travaux de construction.	4ème trimestre 2003 Permanent

Opérations	Problèmes soulevés	Actions requises	Echéance
<p>Organisation et gestion des projets :</p>	<p>1. Changements fréquents du personnel des cellules d'exécution des projets.</p>	<p><u>Gouvernement</u> 1. Veiller à un suivi des recommandations sur la stabilisation du personnel d'exécution des projets.</p>	<p>Permanent</p>
	<p>2. Non-production et transmission à la Banque, dans les délais requis, des rapports d'avancement trimestriels.</p>	<p>2. Systématiser la production des rapports d'avancement.</p>	<p>idem</p>
	<p>3. Non-respect de l'obligation de faire un audit annuel de chaque projet.</p>	<p>3. Le <u>Gouvernement</u> devra veiller à systématiser la réalisation de l'audit des comptes des projets et la <u>Banque</u> doit s'assurer de l'application stricte de ses règles de procédure en la matière.</p>	<p>Permanent</p>
	<p>4. Faible niveau de transfert de compétences de l'assistance technique vers les fonctionnaires.</p>	<p>4. <u>Le Gouvernement et la Banque</u> doivent être plus rigoureux dans le processus de sélection de l'assistance technique ainsi que dans son suivi et évaluation avant la fin des contrats.</p>	<p>Idem</p>
	<p>5. Déficience du suivi et de la gestion des contrats.</p>	<p>5. idem</p>	

Opérations	Problèmes soulevés	Actions requises	Echéance
Problèmes financiers:	<ol style="list-style-type: none"> 1. Problèmes liés à la mobilisation de la contrepartie du Gouvernement. 2. L'absence d'un système financier étoffé. 3. De longs délais observés par la Banque dans les décaissements des fonds en faveur des projets. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Le Gouvernement</u>. Systématiser le versement à temps de la contrepartie nécessaire au financement des projets. 1. La <u>Banque</u> : Privilégier, dans le cadre de sa politique de prêts, des contributions en nature compte tenu de la situation de post-conflit de la Guinée-Bissau. 2. <u>Le Gouvernement</u>. Re-dynamiser son programme de réformes économiques afin de mettre en place un système bancaire performant 3. <u>Banque</u> : Traiter avec diligence les demandes de décaissements 	<p>Permanent</p> <p>Traiter les dossiers dans un délai de trois semaines.</p>
PROBLÈMES SPECIFIQUES SECTEUR AGRICOLE			
1. Projet de développement de la pêche artisanale avancée	<ol style="list-style-type: none"> 1. Non-disponibilité des équipements et des fonds de crédit pour accompagner l'installation des jeunes pêcheurs, mécaniciens et charpentiers formés. 2. Aucun audit du projet n'a pas été réalisé. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Gouvernement</u>. Mettre en place le fonds de crédit et poursuivre le processus d'acquisition des équipements de pêche et de froid. 2. <u>Gouvernement</u>. Soumettre dans les meilleurs délais, le DAO et la liste restreinte pour le recrutement de l'auditeur financier pour tous les exercices, de 1996 à 2002 ; 	Date du dernier décaissement : déc. 2003. Possibilité d'extension en juin 2004 compte tenu du coup d'Etat et essentiellement pour réaliser l'audit des comptes du projet.
2. Projet d'appui institutionnel au développement rural	1. Retard accusé dans le processus d'acquisition des biens et services et de préparation du programme de formation.	Accélérer le lancement du processus des dossiers d'appel d'offres.	Décembre 2003.
3. Projet d'appui au secteur de la pêche	1. Le prêt approuvé en 2001, n'est pas encore ratifié.	<ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Gouvernement</u>. Procéder à la ratification du prêt. 1. <u>Banque</u>. Appliquer les règles une fois le délai expiré. 	Immédiatement. L'annuler en juin 2004.

Opérations	Problèmes soulevés	Actions requises	Echéance
SECTEUR SOCIAL			
1. Projet d'appui au PNDS	Le projet a finalement démarré ses activités après un long retard d'environ cinq ans accusé dans le démarrage du projet.	<u>Gouvernement/ Banque</u> . Dynamiser le projet en procédant à l'actualisation des activités. <u>Banque</u> . Procéder à la restructuration du projet si en décembre 2003 aucun décaissement n'est effectué.	2 ^{ème} semestre 2003 Décembre 2003
2. Projet d'aide d'urgence	Retard important au démarrage pour un projet d'urgence (20 mois avant sa mise en vigueur). Les activités ont finalement démarré et s'exécutent conformément au calendrier établi.	L'UNICEF est invité à accélérer la réalisation des activités complémentaires avant la fin de l'année et à préparer les documents, en vue de la clôture du projet.	2 ^{ème} semestre 2003 Clôture en décembre 2003
3 Programme de réhabilitation	1. Le Conseil d'Orientation ne joue pas pleinement son rôle d'orientation et de facilitation de l'exécution des activités. 2. L'audit n'est pas réalisé.	1. <u>Gouvernement</u> . Faire prendre les dispositions appropriées pour faire fonctionner le Conseil d'Orientation du Projet. 2. <u>Gouvernement</u> . Initier le processus d'audit des comptes du projet.	Immédiatement 2 ^{ème} semestre 2003
SECTEUR TRANSPORTS			
Projet de réhabilitation des infrastructures routières	1. Retard important dans le traitement du dossier d'audit initié depuis juin 2002. 2. La contrepartie de l'Etat au financement du projet n'est pas disponible.	1. <u>Gouvernement</u> . Accélérer la réalisation de l'audit du projet. 2. <u>Gouvernement</u> . Prendre les dispositions appropriées pour respecter ses engagements.	Finaliser les activités conformément au calendrier établi Permanent
EQUIPEMENTS COLLECTIFS			
Projet de distribution d'eau potable et de drainage des eaux pluviales à Bissau	1. La contrepartie de l'Etat au financement du projet n'est pas disponible. 2. L'audit des comptes n'a pas été réalisé.	1. <u>Le Gouvernement</u> devrait : i) apurer les arriérés de paiement dus aux entreprises au titre de la contrepartie locale et ii) budgétiser la contrepartie en monnaie locale qui devra être libérée pendant la période d'exécution des travaux qui restent à réaliser. 2. <u>Le Gouvernement</u> . Faire prendre les dispositions appropriées	Immédiatement Décembre 2003

Opérations	Problèmes soulevés	Actions requises	Echéance
		pour réaliser l'audit des comptes du projet.	
MULTINATIONAL			
Projet d'appui institutionnel au Secrétariat d'Etat au Plan	<p>1. Retard dans l'exécution des composantes « Construction du bâtiment du Ministère du Plan » et « Formation ». La date du dernier décaissement ayant été prorogée du 30 octobre 2002 au 30 juin 2004, toutes les activités restantes doivent être réalisées dans ce temps imparti.</p> <p>2. Les comptes du projet n'ont pas fait l'objet d'audit.</p>	<p>1. <u>Gouvernement</u>. Accélérer le dépouillement des offres pour le volet « Construction » et soumettre à la Banque pour avis les DAO pour le recrutement du bureau d'études pour les volets « Formation » et « assistance technique complémentaire ».</p> <p>1. <u>Banque</u>. Accélérer le processus de traitement des dossier de demande d'avis et de décaissement qui seront soumis par le Gouvernement.</p> <p>2. <u>Gouvernement</u>. Faire prendre les dispositions appropriées pour réaliser l'audit des comptes du projet.</p>	<p>Décembre 2003</p> <p>Décembre 2003.</p>

GUINEE BISSAU

REVUE DU PORTEFEUILLE

EVALUATION DES OPERATIONS EN COURS DU GROUPE DE LA BANQUE EN GUINEE BISSAU

PROJETS / SECTEURS	Avancement	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et travaux	Impact sur le dévelopt	Évalua-tion générale
SECTEUR AGRICOLE						
Projet de développement de la pêche artisanale avancée (PRODEPA)	1,66	1,5	1,4	1,25	1,0	1,4
Projet d'appui institutionnel au Développement rural	1,33	1,50	1,4	1	2	1,4
Projet d'appui au secteur de la Pêche	1,0	0	0,8	1	S.O.	0,7
S/Total Secteur Agricole	1,33	1,0	1,20	1,08	1,5	1,2
SECTEUR SOCIAL						
Projet de réhabilitation	1,0	1,5	1	1,5	2,0	1,4
Projet d'appui au PNDS	1,0	1,5	0,66	1	1,0	1,03
Aide d'urgence	1,0	2,0	2,0	1,0	2,0	1,6
S/Total Secteur Social	1,0	1,66	1,22	1,16	1,66	1,34
SECTEUR DES TRANSPORTS						
Projet de réhabilitation des infrastructures routières	1,0	2,0	1,0	2,0	2,0	1,6
Etude route Boké-Guebo	2,0	2,0	1,0	2,0	2,0	1,8
S/Total Secteur des Transports	1,5	2,0	1,0	2,0	2,0	1,7
SECTEUR DES EQUIPEMENTS COLLECTIFS						
Projet de distribution d'eau potable et de drainage des eaux pluviales à Bissau	1,0	2,0	1,0	2,0	1,0	1,4
MULTINATIONAL						
Projet d'appui institutionnel au Secrétariat d'Etat au Plan	1,0	1,5	1,5	1,0	2	1,4
ENSEMBLE DU PORTEFEUILLE						
Évaluation globale du portefeuille	1,17	1,63	1,18	1,47	1,60	1,4

GUINEE BISSAU
REVUE DU PORTEFEUILLE

MATRICE DES PROBLEMES COMMUNS

Problèmes génériques	Projet pêche artisanale avancée	Appui au Secteur de la pêche	Appui inst au devpmt rural	Projet de réhabilitation	Appui au PNDS Santé II	Aide d'urgence	Réhabilitation des infrastruct. routières	Distribution AEPA et DAU de Bissau	Projet appui institut. au Plan
1. Lenteurs administratives qui bloquent ou retardent considérablement la mise en vigueur des opérations		X	X	X	X	X	X	X	X
2. Difficultés rencontrées par le Gouvt et les agences d'exécution à remplir certaines conditions spécifiques		X	X	X	X	X	X	X	X
3. Méconnaissance des règles et procédures de la Banque en matière d'acquisition des biens et services	X	X	X	X	X		X		X
4. Difficultés d'élaboration des dossiers d'appel d'offres	X		X					X	X
5. Faible capacité structurelle des entreprises nationales du secteur privé pour exécuter les marchés,	X		X				X	X	
6. Insuffisance de la base de données relatives aux fournisseurs nationaux	X						X	X	X
7 Faible niveau des ressources humaines	X	X		X			X	X	X
8. non-production systématique des rapports d'avancement et des audits	X	X					X	X	X
9. Gestion comptable et financière déficiente						X	X	X	X
10. le faible niveau de transfert de compétences entre l'assistance technique des projets et le personnel national		X			X		X		

Problèmes génériques	Projet pêche artisanale avancée	Appui au Secteur de la pêche	Appui inst au devpmt rural	Projet de réhabilitati on	Appui au PNDS Santé II	Aide d'urgence	Réhabilitatio n des infrastruct. routières	Distribution AEPA et DAU de Bissau	Projet appui institut. au Plan
11. Changements fréquents de ministres et du personnel des agences d'exécution	X	X	X						
12. Déficience dans le suivi et de gestion des contrats	X					X	X	X	X
13. Problèmes de communications	X	X	X	X	X	X	X	X	X
13. Moyens limités de la structure centrale de coordination au Plan	X	X	X	X	X	X	X	X	X
14. Défaillance dans la mobilisation de la contrepartie du Gouvernement	X						X	X	
15. Faiblesse du réseau bancaire local	X								
16. Suspensions fréquentes des décaissements pour cause d'arriérés	X						X	X	X
17. les longs délais observés par la Banque dans les décaissements des fonds en faveur des projets	X	X			X	X			X

GUINEE BISSAU
REVUE DU PORTEFEUILLE

IMPACT DES PROJETS SUR LES THEMES TRANSVERSAUX

Problèmes génériques	Projet pêche artisanale avancée	Appui au Secteur de la pêche	Appui inst au devpmt rural	Projet de réhabilitation	Appui au PNDS Santé II	Aide d'urgence	Réhabilitation des infrastruct. Routières	Distribution AEPA et DAU de Bissau	Projet appui institut. au Plan	Etude Route Boké-Quebo
1. Gouvernance	X	X	X	X			X	X	X	
2. Genre	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
3. Intégration régionale		X		X		X			X	X
4. Environnement	X	X	X					X		X
5. Pauvreté	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
6. Population				X	X	X		X	X	

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA PECHE ARTISANALE AVANCÉE

EVOLUTION DU PROJET	
INDICATEURS	NOTES
	Le présent Rapport
A. EXECUTION DU PROJET	<u>1,66</u>
1. Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt	2
2. Respect des conditions générales	1
3. Respect des autres conditions	2
B. PERFORMANCE DES ACQUISITIONS	<u>1,5</u>
1. Acquisition de services consultants	1
2. Passation marchés de biens et travaux	2
C. PERFORMANCE FINANCIERE	<u>1,4</u>
1. Disponibilité de ressources en devises	2
2. Disponibilité de ressources en monnaie locale	2
3. Flux des décaissements	1
4. Gestion/Recouvrement des coûts	1
5. Performance des co-financiers (le cas échéant)	1
D. ACTIVITES ET REALISATIONS	<u>1,25</u>
1. Respect du calendrier d'exécution	1
2. Performance des consultants ou des assistants techniques	2
3. Performance des entreprises	1
4. Performance de la direction du projet	1
E. IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT	<u>1</u>
1. Probabilité d'atteindre les objectifs du projet	1
2. Probabilité d'obtenir des avantages qui dureront au-delà de la phase d'investissement du projet	1
3. Contribution probable du projet au renforcement des Capacités institutionnelles	1
4. Taux de rentabilité actuel	1
F. EVALUATION GLOBABLE DU PROJET	
1. Actuelle	1,44
2. Tendance future	1,8
<p>Légende : 3 = Très satisfaisant, aucun problème 2 = Satisfaisant : quelques problèmes, la Banque doit suivre 1 = Peu satisfaisant : des problèmes, la Banque doit suivre de près, mais aucune action immédiate n'est requise 0 = Très peu satisfaisant : de sérieux problèmes : action de la Banque requise</p>	

PROJET D'APPUI AU SECTEUR DE LA PECHE

EVOLUTION DU PROJET	
INDICATEURS	NOTES
	Le présent Rapport
G. EXECUTION DU PROJET	<u>1</u>
4. Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt	1
5. Respect des conditions générales	1
6. Respect des autres conditions	1
H. PERFORMANCE DES ACQUISITIONS	
3. Acquisition de services consultants	0
4. Passation marchés de biens et travaux	0
I. PERFORMANCE FINANCIERE	<u>0.8</u>
6. Disponibilité de ressources en devises	2
7. Disponibilité de ressources en monnaie locale	2
8. Flux des décaissements	0
9. Gestion/Recouvrement des coûts	0
10. Performance des co-financiers (le cas échéant)	0
J. ACTIVITES ET REALISATIONS	<u>1</u>
5. Respect du calendrier d'exécution	1
6. Performance des consultants ou des assistants techniques	so
7. Performance des entreprises	so
8. Performance de la direction du projet	1
K. IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT	
5. Probabilité d'atteindre les objectifs du projet	SO
6. Probabilité d'obtenir des avantages qui dureront au-delà de la phase d'investissement du projet	SO
7. Contribution probable du projet au renforcement des Capacités institutionnelles	SO
8. Taux de rentabilité actuel	SO
L. EVALUATION GLOBABLE DU PROJET	
3. Actuelle	0,7
4. Tendence future	2
<p>Légende : 3 = Très satisfaisant, aucun problème 2 = Satisfaisant : quelques problèmes, la Banque doit suivre 1 = Peu satisfaisant : des problèmes, la Banque doit suivre de près, mais aucune action immédiate n'est requise 0 = Très peu satisfaisant : de sérieux problèmes : action de la Banque requise</p>	

ANNEXE IX

PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL AU DÉVELOPPEMENT RURAL

EVOLUTION DU PROJET	
INDICATEURS	NOTES
	Le présent Rapport
M. EXECUTION DU PROJET	<u>1,33</u>
7. Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt	2
8. Respect des conditions générales	2
9. Respect des autres conditions	0
N. PERFORMANCE DES ACQUISITIONS	<u>1,5</u>
5. Acquisition de services consultants	2
6. Passation marchés de biens et travaux	1
O. PERFORMANCE FINANCIERE	<u>1,4</u>
11. Disponibilité de ressources en devises	2
12. Disponibilité de ressources en monnaie locale	2
13. Flux des décaissements	1
14. Gestion/Recouvrement des coûts	1
15. Performance des co-financiers (le cas échéant)	1
P. ACTIVITES ET REALISATIONS	<u>1</u>
9. Respect du calendrier d'exécution	1
10. Performance des consultants ou des assistants techniques	so
11. Performance des entreprises	so
12. Performance de la direction du projet	1
Q. IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT	2
9. Probabilité d'atteindre les objectifs du projet	2
10. Probabilité d'obtenir des avantages qui dureront au-delà de la phase d'investissement du projet	2
11. Contribution probable du projet au renforcement des Capacités institutionnelles	SO
12. Taux de rentabilité actuel	SO
R. EVALUATION GLOBABLE DU PROJET	1,44
5. Actuelle	1,17
6. Tendances future	
<p>Légende : 3 = Très satisfaisant, aucun problème</p> <p>2 = Satisfaisant : quelques problèmes, la Banque doit suivre</p> <p>1 = Peu satisfaisant : des problèmes, la Banque doit suivre de près, mais aucune action immédiate n'est requise</p> <p>0 = Très peu satisfaisant : de sérieux problèmes : action de la Banque requise</p>	

PROJET DE REHABILITATION

EVOLUTION DU PROJET	
INDICATEURS	NOTES
	Le présent Rapport
A.AVANCEMENT DU PROJET	1
1. Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt	1
2. Respect des conditions générales	1
1. 3. Respect des autres conditions	
B.PERFORMANCE DES ACQUISITIONS	1
1. Acquisition de services consultants	2
1. 2. Passation marchés de biens et travaux	1
C.PERFORMANCE FINANCIERE	1
1. Disponibilité de ressources en devises	2
2. Disponibilité de ressources en monnaie locale	0
2. 3. Flux des décaissements	1
3. 4. Gestion/Recouvrement des coûts	SO
4. 5. Performance des co-financiers (le cas échéant)	SO
D. ACTIVITES ET REALISATIONS	1,5
1. Respect du calendrier d'exécution	2
2. Performance des consultants ou des assistants techniques	1
3. Performance des entreprises	2
2. 4. Performance de la direction du projet	1
E. IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT	2
1. Probabilité d'atteindre les objectifs du projet	2
2. Probabilité d'obtenir des avantages qui dureront au-delà de la phase d'investissement du projet	2
3. Contribution probable du projet au renforcement des Capacités institutionnelles	2
4. Taux de rentabilité actuel	SO
F. EVALUATION GLOBALE DU PROJET	1,4
1. Actuelle	1
2. Tendances future	2
Légende : 3 = Très satisfaisant, aucun problème 2 = Satisfaisant : pas de problèmes 1 = Quelques problèmes : la Banque doit suivre étroitement mais aucune action immédiate n'est requise 0 = Problèmes sérieux : L'action de la Banque est requise	

-
-
-
-
ANNEXE XI

PROGRAMME D'AIDE D'URGENCE

EVOLUTION DU PROJET	
INDICATEURS	NOTES
	Le présent Rapport
A.AVANCEMENT DU PROJET	1
1. Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt	1
2. Respect des conditions générales	1
3. Respect des autres conditions	1
B.PERFORMANCE DES ACQUISITIONS	2
1. Acquisition de services consultants	2
2. Passation marchés de biens et travaux	2
C.PERFORMANCE FINANCIERE	2
1. Disponibilité de ressources en devises	2
2. Disponibilité de ressources en monnaie locale	2
3. Flux des décaissements	2
4. Gestion/Recouvrement des coûts	SO
5. Performance des co-financiers (le cas échéant)	SO
D. ACTIVITES ET REALISATIONS	1
1. Respect du calendrier d'exécution	1
2. Performance des consultants ou des assistants techniques	1
3. Performance des entreprises	SO
4. Performance de la direction du projet	1
E. IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT	2
1. Probabilité d'atteindre les objectifs du projet	2
2. Probabilité d'obtenir des avantages qui dureront au-delà de la phase d'investissement du projet	2
3. Contribution probable du projet au renforcement des Capacités institutionnelles	2
4. Taux de rentabilité actuel	SO
F. EVALUATION GLOBALE DU PROJET	1,6
1. Actuelle	1,4
2. Tendances future	2
Légende : 3 = Très satisfaisant, aucun problème 2 = Satisfaisant : pas de problèmes 1 = Quelques problèmes : la Banque doit suivre étroitement mais aucune action immédiate n'est requise 0 = Problèmes sérieux : L'action de la Banque est requise	

-

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPEMENT SANITAIRE

EVOLUTION DU PROJET	
INDICATEURS	NOTES
	Le présent Rapport
A. AVANCEMENT DU PROJET	1
1. Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt	1
2. Respect des conditions générales	1
3. 5. Respect des autres conditions	1
B. PERFORMANCE DES ACQUISITIONS	1
1. Acquisition de services consultants	2
2. Passation marchés de biens et travaux	1
C. PERFORMANCE FINANCIERE	0,66
1. Disponibilité de ressources en devises	2
2. Disponibilité de ressources en monnaie locale	0
3. Flux des décaissements	0
4. Gestion/Recouvrement des coûts	SO
5. Performance des co-financiers (le cas échéant)	SO
D. ACTIVITES ET REALISATIONS	1
1. Respect du calendrier d'exécution	1
2. Performance des consultants ou des assistants techniques	SO
3. Performance des entreprises	SO
4. Performance de la direction du projet	1
E. IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT	1
1. Probabilité d'atteindre les objectifs du projet	1
2. Probabilité d'obtenir des avantages qui dureront au-delà de la phase d'investissement du projet	1
3. Contribution probable du projet au renforcement des Capacités institutionnelles	1
4. Taux de rentabilité actuel	SO
F. EVALUATION GLOBALE DU PROJET	1,03
1. Actuelle	0,82
2. Tendance future	1
Légende : 3 = Très satisfaisant, aucun problème 2 = Satisfaisant : pas de problèmes 1 = Quelques problèmes : la Banque doit suivre étroitement mais aucune action immédiate n'est requise 0 = Problèmes sérieux : L'action de la Banque est requise	

ETUDE DE LA ROUTE BOKE-QUEBOO

EVALUATION DU PROJET	
INDICATEURS	NOTES
	Le présent Rapport
A EXECUTION DU PROJET	2
10. Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt	2
11. Respect des conditions générales	2
12. Respect des autres conditions	2
B PERFORMANCE DES ACQUISITIONS	2
7. Acquisition de services consultants	2
8. Passation marchés de biens et travaux	2
C PERFORMANCE FINANCIERE	1
16. Disponibilité de ressources en devises	2
17. Disponibilité de ressources en monnaie locale	0
18. Flux des décaissements	1
19. Gestion/Recouvrement des coûts	SO
20. Performance des co-financiers (le cas échéant)	SO
D ACTIVITES ET REALISATIONS	2
13. Respect du calendrier d'exécution	2
14. Performance des consultants ou des assistants technique	2
15. Performance des entreprises	2
16. Performance de la direction du projet	2
E IMP	2
ACT SUR LE DEVELOPPEMENT	2
13. Probabilité d'atteindre les objectifs du projet	2
14. Probabilité d'obtenir des avantages qui dureront au-delà de la phase d'investissement du projet	2
15. Contribution probable du projet au renforcement des Capacités institutionnelles	
16. Taux de rentabilité actuel	
F EVALUATION GLOBABLE DU PROJET	
7. Actuelle	1,8
8. Tendances future	2.0

Légende : 3 = Très satisfaisant, aucun problème
2 = Satisfaisant : quelques problèmes, la Banque doit suivre
1 = Peu satisfaisant : des problèmes, la Banque doit suivre de près, mais aucune action immédiate n'est requise
0 = Très peu satisfaisant : de sérieux problèmes : action de la Banque requise

PROJET DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES

EVALUATION DU PROJET	
INDICATEURS	NOTES
	Le présent Rapport
A EXECUTION DU PROJET	1
13. Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt	1
14. Respect des conditions générales	1
15. Respect des autres conditions	1
B PERFORMANCE DES ACQUISITIONS	2
9. Acquisition de services consultants	2
10. Passation marchés de biens et travaux	2
C PERFORMANCE FINANCIERE	1
21. Disponibilité de ressources en devises	1
22. Disponibilité de ressources en monnaie locale	0
23. Flux des décaissements	1
24. Gestion/Recouvrement des coûts	SO
25. Performance des co-financiers (le cas échéant)	SO
D ACTIVITES ET REALISATIONS	2
17. Respect du calendrier d'exécution	2
18. Performance des consultants ou des assistants technique	2
19. Performance des entreprises	2
20. Performance de la direction du projet	2
E IMP	2
ACT SUR LE DEVELOPPEMENT	2
17. Probabilité d'atteindre les objectifs du projet	2
18. Probabilité d'obtenir des avantages qui dureront au-delà de la phase d'investissement du projet	2
19. Contribution probable du projet au renforcement des Capacités institutionnelles	
20. Taux de rentabilité actuel	
F EVALUATION GLOBABLE DU PROJET	
9. Actuelle	1,6
10. Tendance future	2.0
<p>Légende : 3 = Très satisfaisant, aucun problème 2 = Satisfaisant : quelques problèmes, la Banque doit suivre 1 = Peu satisfaisant : des problèmes, la Banque doit suivre de près, mais aucune action immédiate n'est requise 0 = Très peu satisfaisant : de sérieux problèmes : action de la Banque requise</p>	

**PROJET DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE ET DE
DRAINAGE DES EAUX PLUVIALES A BISSAU**

EVALUATION DU PROJET	
INDICATEURS	NOTES
	Le présent Rapport
A EXECUTION DU PROJET	1
16. Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt	1
17. Respect des conditions générales	1
18. Respect des autres conditions	1
B PERFORMANCE DES ACQUISITIONS	2
11. Acquisition de services consultants	2
12. Passation marchés de biens et travaux	2
C PERFORMANCE FINANCIERE	1
26. Disponibilité de ressources en devises	1
27. Disponibilité de ressources en monnaie locale	0
28. Flux des décaissements	1
29. Gestion/Recouvrement des coûts	SO
30. Performance des co-financiers (le cas échéant)	SO
D ACTIVITES ET REALISATIONS	2
21. Respect du calendrier d'exécution	2
22. Performance des consultants ou des assistants technique	2
23. Performance des entreprises	2
24. Performance de la direction du projet	2
E IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT	1
21. Probabilité d'atteindre les objectifs du projet	1
22. Probabilité d'obtenir des avantages qui dureront au-delà de la phase d'investissement du projet	1
23. Contribution probable du projet au renforcement des Capacités institutionnelles	1
24. Taux de rentabilité actuel	-
F EVALUATION GLOBABLE DU PROJET	
11. Actuelle	1.4
12. Tendance future	2
<p>Légende : 3 = Très satisfaisant, aucun problème 2 = Satisfaisant : quelques problèmes, la Banque doit suivre 1 = Peu satisfaisant : des problèmes, la Banque doit suivre de près, mais aucune action immédiate n'est requise 0 = Très peu satisfaisant : de sérieux problèmes : action de la Banque requise</p>	

PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTRE DU PLAN

EVOLUTION DU PROJET	
INDICATEURS	NOTES
	Le présent Rapport
S. EXECUTION DU PROJET	<u>1,0</u>
19. Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt	1
20. Respect des conditions générales	1
21. Respect des autres conditions	1
T. PERFORMANCE DES ACQUISITIONS	<u>1,5</u>
13. Acquisition de services consultants	1,5
14. Passation marchés de biens et travaux	1,5
U. PERFORMANCE FINANCIERE	<u>1,5</u>
31. Disponibilité de ressources en devises	2
32. Disponibilité de ressources en monnaie locale	2
33. Flux des décaissements	1
34. Gestion/Recouvrement des coûts	SO
35. Performance des co-financiers (le cas échéant)	SO
V. ACTIVITES ET REALISATIONS	<u>1,5</u>
25. Respect du calendrier d'exécution	1
26. Performance des consultants ou des assistants technique	2
27. Performance des entreprises	2
28. Performance de la direction du projet	1
W. IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT	<u>2</u>
25. Probabilité d'atteindre les objectifs du projet	2
26. Probabilité d'obtenir des avantages qui dureront au-delà de la phase d'investissement du projet	2
27. Contribution probable du projet au renforcement des Capacités institutionnelles	2
28. Taux de rentabilité actuel	SO
X. EVALUATION GLOBABLE DU PROJET	
13. Actuelle	1,4
14. Tendance future	1,6
<p>Légende : 3 = Très satisfaisant, aucun problème 2 = Satisfaisant : quelques problèmes, la Banque doit suivre 1 = Peu satisfaisant : des problèmes, la Banque doit suivre de près, mais aucune action immédiate n'est requise 0 = Très peu satisfaisant : de sérieux problèmes : action de la Banque requise</p>	

Annex

GUINEE-BISSAU : RAPPORT DE REVUE DE
PORTEFEUILLE

ADDENDUM REVUE DE PORTEFEUILLE 2003

1. Conformément aux recommandations du Comité CODE en sa session du 28 octobre 2005, veuillez trouver comme suit les informations complémentaires sur l'état du portefeuille.

Annulation des prêts

2. Conformément à la politique d'annulation des prêts de la Banque, trois projets ont fait l'objet d'annulation dans le cadre de la mise à jour du portefeuille de la Banque en Guinée-Bissau. Il s'agit des reliquats sur : i) le projet d'appui institutionnel au Ministère du Plan (1,63 million d'UC) en 2004; ii) le projet de distribution d'eau potable et de drainage des eaux pluviales de Bissau (0,56 million d'UC) en 2005; et iii) le projet de réhabilitation et d'extension des centrales thermiques et des réseaux de distribution (0,33 millions d'UC) en 2005. Lors des missions de dialogue sur le DSP en janvier et en juin 2005, la mission de la Banque a rappelé aux autorités sa politique des sanctions au regard de la gestion des projets et de la réalisation des audits.

Situation actualisée du portefeuille de la Banque

3. En 2005 on dénombre 8 projets actifs contre 10 au 21 novembre 2003 totalisant 41.3 millions d'UC d'engagements dont deux ont été mis en vigueur en 2005. Il s'agit du projet de renforcement des capacités de gestion économique (1,35 millions d'UC) et du projet Education III (3,65 millions d'UC FAD et 3,51 millions d'UC FSN). Le taux de décaissement du portefeuille actif qui était de 40 % lors de la revue de portefeuille en 2003 est tombé à 25,6% en octobre 2005. Cela s'explique d'une part par l'absence de décaissement sur les nouveaux projets tels que Education III (FAD 3,65 millions d'UC et FSN 3,51 millions d'UC) et le projet de renforcement des capacités de gestion économique (1,35 million d'UC), d'autre part par les faibles décaissements sur les autres projets tels que le projet d'appui au programme de développement sanitaire (10 millions d'UC), le projet de réhabilitation des infrastructures routières (8,5 millions d'UC) et le programme de réhabilitation post-conflit (5 millions d'UC). Le tableau ci-après résume la situation des projets actifs qui ont fait l'objet d'analyse au cours de la mission de revue du portefeuille.

Situation des projets actifs analysés au cours de la revue de portefeuille en 2003

Liste de projets	Taux de décaissement octobre 2005/ novembre 2003	Problèmes	Solutions en cours
Projet de développement de la pêche artisanale (PRODEPA) FAD (10,49 millions UC)	97,2% contre 89% en 2003	<ol style="list-style-type: none"> 1. Audit des comptes non réalisés depuis le premier décaissement du FAD en 1996 2. Crédits non mis en place pour les objectifs de production 3. Equipements de pêche non distribués 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cabinet d'audit Coopers et Lybrand recruté en 2004 pour réaliser l'audit des comptes de 1996 à 2004. A cette fin le dernier décaissement a été reporté au 31/12/05 2. Remboursement des fonds de crédit exigé par la Banque et mise en place d'un système de crédit et distribution des équipements de pêche 3. Un Comité interministériel de crédit mis en place pour la coordination du volet micro-crédit et la distribution des équipements de pêche. L'ONG SNV a été identifié comme maître d'oeuvre
Projet d'appui au secteur de la pêche (6 millions d'UC)	2,4% contre 0% en 2003	<ol style="list-style-type: none"> 1. Unité de gestion non opérationnelle par l'indisponibilité du Coordinateur et le manque de locaux pour la cellule d'exécution du projet 	<ol style="list-style-type: none"> 11. L'unité de gestion est effective par la disponibilité plus grande du Coordinateur et des homologues nationaux du projet 12. Formation des homologues nationaux du projet en oct /nov 2005 à la BAD-Tunis 1.3 Assistant Technique recruté en novembre 2005
Projet d'appui institutionnel au Développement rural (1,1 millions d'UC)	73,36% contre 2,1% en 2003	<ol style="list-style-type: none"> 1. Textes organiques du ministère non approuvés 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sensibilisation du Gouvernement pour l'adoption des nouveaux textes organiques du ministère et son appropriation par l'administration locale
Projet d'appui au Plan National de Développement Sanitaire (10 millions d'UC)	6,94% contre 0,4% en 2003	<ol style="list-style-type: none"> 1. Retard de démarrage dû au long délai de réalisation des conditions préalables et retard dans le lancement des travaux prioritaires tels que le recrutement du bureau d'études chargé du contrôle technique des travaux de réhabilitation de l'hôpital Simao Mendes et la supervision des travaux de construction des centres de santé 2. Audit du projet non réalisé 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Prorogation demandée du projet jusqu'en 2007 en cours de traitement par la Banque afin de permettre la réalisation des travaux prioritaires par la cellule de projet 2. Recrutement du cabinet d'audit en cours de traitement
Projet de réhabilitation post-conflit (5,85 millions d'UC)	59,5% contre 29,2% en 2003	<ol style="list-style-type: none"> 1. Retard et difficultés de traitement des dossiers par la CEP (en particulier les acquisitions) 	<ol style="list-style-type: none"> 11. Renforcement des capacités de gestion des agents de la CEP sur les procédures de passation des marchés et d'acquisition des biens et services de la Banque réalisé à travers des sessions de formations locales 12 Accélération du rythme d'exécution des activités par l'amélioration de la de communication avec la CEP et du traitement des dossiers
Réhabilitation des infrastructures routières (8,5 millions d'UC)	47,57% contre 26,2% en 2003	<ol style="list-style-type: none"> 1. Problème de mobilisation des fonds de contrepartie sur projet 2. Projet évalué depuis 9 ans 3. Aucun audit du projet réalisé 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sensibilisation des autorités sur la question de mobilisation des fonds de contrepartie 2. Projet actualisé 3. Consultation en cours des bureaux d'études pour la réalisation de l'audit du projet

Amélioration de la performance du portefeuille et de la politique de communication de la Banque avec le pays

4. Afin d'améliorer la performance du portefeuille de la Banque, il est programmé diverses missions de supervision avec l'appui du coordonnateur du Bureau du programme national. Des séminaires et des formations seront également organisés pour renforcer l'expertise des gestionnaires de projets et des responsables nationaux dans les acquisitions de biens et services et les décaissements. La dernière revue de portefeuille ayant eu lieu en novembre 2003, le Département OCCC a programmé une mission de revue du portefeuille pour le premier trimestre de 2006.

5. Afin d'améliorer la communication entre le pays et la Banque, plusieurs initiatives ont été entreprises et des réflexions sont en cours.. Parmi les principales initiatives déjà entreprises on peut citer l'ouverture du Bureau du Programme National depuis 2004 à Bissau, la traduction en portugais des manuels didactiques sur les procédures de la Banque en matière de passation des marchés, de demande de décaissement et de gestion des projets sous la supervision du Département PDRE. Des cours de français sont également prévus dans le cadre du projet de renforcement des capacités approuvé par la Banque en 2005, au profit des cadres de l'administration publique et des chefs de projets afin de faciliter la communication avec leurs correspondants au siège de la Banque. La réception des manuels didactiques traduits en portugais ainsi que l'organisation des cours par le Département PDRE au profit des cellules d'exécution des projets ou de l'administration publique sont prévues pour le premier trimestre 2006. Les réflexions portent sur de nouvelles initiatives telles que l'organisation de vidéo-conférences entre les autorités, les responsables de projet et les responsables de la Banque sur une base bi(tri)mestrielle, la traduction en portugais des principaux documents de projets et la mise en place au sein du Ministère de l'économie de la Guinée-Bissau d'une cellule de coordination des aides au développement pour un meilleur suivi de l'exécution des projets financés par la Banque. La Banque suivra ces initiatives et fera le point sur leur avancement à l'occasion de la prochaine revue de portefeuille prévue en 2006.